



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1916 LUNDI 20 JANVIER 2014

## Action humanitaire

# Le gouvernement apporte de l'aide aux Congolais rentrés de la RCA



Afin de faciliter leur réintégration au pays, le gouvernement a entrepris, depuis le 16 janvier, le paiement d'une somme de 100.000 FCFA à chaque Congolais rapatrié de la République centrafricaine (RCA), sans considération d'âge. « C'est une somme remise aux rapatriés pour s'acheter le nécessaire. En principe, cela aurait dû être fait dès leur arrivée à Brazzaville pour éviter des fraudes. À leur arrivée, les femmes enceintes et les enfants âgés de 0 à 5 ans ont été vaccinés », a indiqué la directrice générale de l'Action humanitaire, Alice Tsoumou Gavouka Mpili qui coordonne l'assistance d'urgence à ces déplacés. L'opération s'est poursuivie samedi dernier avec toute la vigilance requise pour prévenir la répétition de quelques cas de fraude constatés.

Page 9

## PARIS

### La Centrafrique au cœur de l'entretien entre François Hollande et Denis Sassou N'Gusso

En visite à Paris en France, le président Denis Sassou N'Gusso s'est entretenu vendredi avec son homologue français, François Hollande, de la crise en Centrafrique où Français et Africains œuvrent de concert pour un retour au calme dans ce pays. Les deux chefs d'État ont également évoqué les relations bilatérales entre Paris et Brazzaville.

Le chef de l'État congolais avait auparavant reçu en audience le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius avec qui il était aussi question des enjeux de la transition en Centrafrique.

Page 2

## ÉDITORIAL

### Alliés

Page 2

## CENTRAFRIQUE

# Bousculade autour de la succession de Michel Djotodia



Catherine Samba-Panza



Désiré Kolingba



Jean-Jacques Démafouth



Joseph Bendounga



Pasteur Josué Binoua

Les Centrafricains et la communauté internationale attendent de connaître ce lundi, au terme d'un vote à bulletin secret par les membres du conseil national de transi-

tion (CNT), le successeur de l'ancien président de la transition centrafricaine, Michel Djotodia, poussé à la démission lors du sommet extraordinaire de la Cécéac tenu du 8 au 9

janvier à N'Djamena au Tchad. Plusieurs candidats parmi lesquels la maire de Bangui, Catherine Samba-Panza ou encore Désiré Kolingba, Jean-Jacques

Démafouth, Joseph Bendounga et le pasteur Josué Binoua se bousculent au portillon de la magistrature centrafricaine.

Page 9

## JUSTICE

# Marcel Ntsourou porte plainte contre X

C'est son avocat, Me Thomas Djolani, qui s'est chargé lors d'une conférence de presse, le 17 janvier, d'évoquer la plainte adressée au juge d'instruction près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, par l'ancien numéro 2 du Conseil national de sécurité, Marcel Ntsourou.

Incarcé à la maison d'arrêt centrale de Brazzaville suite aux événements du 16

décembre, au cours desquels des affrontements sanglants avaient eu lieu entre ses proches et la force publique, l'intéressé a porté plainte contre X pour assassinat, tentative d'assassinat et bien d'autres griefs. Presqu'un saut dans l'inconnu car l'homme reconnaît avoir constitué « une protection personnelle rendue inévitable par l'instinct de survie ».

Lors de sa conférence de presse, Me Thomas Djolani a notamment déclaré avoir écrit au procureur de la République pour appeler à la « gestion professionnelle » de l'Affaire Ntsourou, en même temps qu'il s'est plaint des tracasseries qu'éprouveraient les avocats pour rencontrer leur client.

Page 7



Me Thomas Djolani



## ÉDITORIAL

## Alliés

S'il fallait une preuve que le Congo est redevenu l'un des partenaires les plus sûrs de la France, l'accueil que François Hollande a réservé vendredi à Denis Sassou-N'Guesso est là pour l'apporter. Au grand dam, bien sûr, de ceux qui s'efforcent depuis des années de rompre les liens privilégiés qui unissent les deux pays et qui ont été à deux doigts d'y parvenir.

Mal informé sur les réalités africaines et entouré de personnages peu au fait de l'évolution réelle du continent, le président français a mis un certain temps à comprendre qui sont les véritables alliés de la France. Comme son prédécesseur, Nicolas Sarkozy, il a considéré – heureusement sans le dire ouvertement – que l'Afrique n'était « pas encore entrée dans l'histoire » et a commis des erreurs, lors du sommet de la Francophonie à Kinshasa notamment, qui auraient pu provoquer une rupture fâcheuse entre son pays et l'Afrique. Mais fort heureusement pour lui, l'histoire s'est brusquement accélérée avec les crises du Mali, du Kivu, du Soudan, de Centrafrique, lui faisant prendre soudain conscience du danger extrême que courrait la France si elle venait à rompre ses liens avec des pays comme le nôtre.

Disons que, dans cette affaire, le Congo s'est comporté de façon exemplaire. Alors que l'accumulation des agressions menées depuis la France contre ses dirigeants – affaire Savorgnan de Brazza, affaire des « disparus du Beach », affaire des « biens mal acquis » – aurait dû, en bonne logique, creuser un gouffre entre les deux pays, Denis Sassou-N'Guesso est resté droit dans ses bottes. S'il a dit sans détour à ses interlocuteurs, y compris François Hollande, ce qu'il pensait des attaques menées contre lui et contre ses proches, il n'a pas cessé pour autant de soutenir les actions engagées par la France afin de préserver ou de restaurer la paix là où elle se trouvait menacée. Il a ainsi instauré, restauré plutôt, un climat de confiance qui devrait jouer un rôle capital dans la gestion des crises présentes et à venir.

En participant politiquement, militairement, financièrement aux actions que la France mène courageusement pour venir en aide à ses partenaires, le Congo démontre qu'il est plus que jamais un allié sûr. Au-delà des clivages politiques, chacun de nous peut et doit en être fier.

Les Dépêches de Brazzaville

## INTERVIEW

## Roger Itoua Martini : « le secteur maritime occupe une place de choix dans l'économie de notre pays »

**Directeur du Centre Régional d'Information (CRI) du MoU d'Abuja cumulativement avec les fonctions de directeur général du Centre national d'information et de documentation maritimes (CNIDM), basé à Pointe-Noire, Roger Itoua Martini est au cœur de l'information maritime au Congo et de la sous-région. Nommé depuis décembre et août 2013 à la tête des deux institutions, il explique dans cette interview les missions qui lui sont confiées. Avec cependant un accent sur les enjeux de la gestion de l'information liée au contrôle des navires et à la sécurité et sûreté.**

**Les Dépêches de Brazzaville. Deux directions à votre charge et en plus conseiller aux Affaires maritimes et fluviales du ministre d'État, chargé des Transports, de l'Aviation civile et de la marine marchande. Comment gérez-vous ce cumul ?**  
Roger Itoua Martini : Les dispositions

secrétariat général du MoU d'Abuja. Et par conséquent le directeur général du CNIDM est en même temps gestionnaire du CRI. Il n'y a pas d'amalgame à ce sujet, car tout est clair et net.

**L.D.B. Comment distinguer les missions dévolues à ces deux institutions dont vous avez la charge au Congo ?**

**R.I.M. :** Le CNIDM est créé par décret 2007-193 du 23 mars 2007 du président de la République. Il a pour missions principales, la collecte et le traitement des données liées au contrôle des navires, du pavillon et de l'état du port. Quant au CRI, il s'agit de collecter, traiter et centraliser tous les rapports résultant des contrôles, visites et inspections des navires et de les expédier au serveur (fichier) central basé à Vladivostok en Russie via les Centres nationaux d'information des États membres du MoU d'Abuja.

**L.D.B. comment organisez-vous toutes ces actions ?**

Par ailleurs, le Centre régional d'information du MoU d'Abuja est né de l'application des directives et recommandations des organisations internationales précitées pour relayer leurs actions au niveau de la République du Congo et de la sous région pour l'éradication totale des navires sous normes travaillant dans le monde.

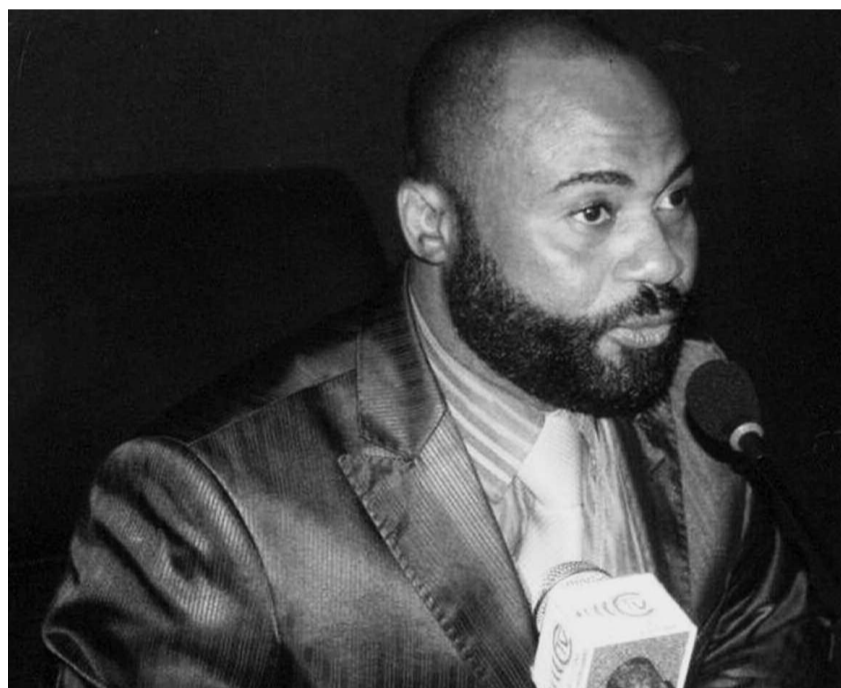
**L.D.B. Un homme, des missions et des moyens. Est-ce le cas pour vous ?**

**R.I.M. :** L'article 5 du décret 2007-193 stipule que le CNIDM bénéficie des concours financiers extérieurs et des subventions de l'État. À ce titre, toutes les structures et tous les organismes tant privés qu'étatiques du secteur maritime sont tenus de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail du CNIDM. En ce qui concerne la gestion du CRI, le Congo en sa qualité de membre actif du Memorandum d'Abuja, contribue à son préfinancement pour son installation à Pointe-Noire. À cet effet, un Accord de siège devra être signé entre le Gouvernement de la République du Congo (ministère des Affaires étrangères et de la Coopération) et le Centre Régional d'Information dont le fonctionnement vient des subventions du MoU d'Abuja.

**L.D.B. Que va apporter le CNIDM au Port autonome de Pointe-Noire et au Conseil congolais des chargeurs par exemple ?**

**R.I.M. :** Le fonctionnement normal du CNIDM apporte beaucoup d'innovations et de progrès aux structures du secteur maritime, tout comme au PAPN et au CCC. Il y aura beaucoup d'avantages à partir du moment où le CNIDM deviendra très opérationnel. En partenariat avec les autres structures du secteur maritime, le centre devra créer des mécanismes de traitement de l'information, adaptés à chaque structure, avant leur utilisation ou leur publication. Avant notre arrivée, le monopole de gestion de l'information nautique appartenait à la Direction générale de la Marine marchande. Actuellement, il n'en est plus question, car le monopole de la gestion de l'information nautique revient au CNIDM.

Propos recueillis par Quentin Loubou



Roger Itoua Martini

textuelles du MoU d'Abuja recommandent à chaque État membre de disposer d'un Centre national d'information et de documentation maritimes (CNIDM). L'avantage que le Congo a vis-à-vis des autres nations du MoU d'Abuja, est qu'il abrite le Centre régional d'information. Le Nigéria abrite le

**R.I.M. :** L'article 2 du décret précité stipule que le CNIDM doit collaborer avec les administrations et organismes du secteur maritime en l'occurrence les structures sous tutelle du ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande ainsi qu'avec tous les autres organismes nationaux et internationaux en matière maritime.

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali  
Politique : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa  
Société : Lucien Dianzenza  
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole  
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mparma

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris  
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Adhdas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
[www.lagaleriecongo.com](http://www.lagaleriecongo.com)

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)  
38 rue Vaneau 75007 Paris  
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

## Le ministère projette des changements en profondeur

**L'ambition du ministère des petites, moyennes Entreprises (PME) et de l'Artisanat est de se professionnaliser davantage afin de devenir « l'entreprise des entrepreneurs ».**

La ministre Yvonne Adélaïde Mougany a évoqué, le 16 janvier, durant la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux avec le personnel et les invités, les six priorités définies pour l'année pour réaliser cette ambition, « en impulsant, en accompagnant et en participant aussi activement que possible à la réalisation irréversible et réussie de ces mutations d'envergure ». Elle a ajouté qu'il y aurait des obstacles à franchir et des défis à relever.

Entre autres priorités, la ministre a souligné la structuration des deux pôles, PME et artisanat. Ainsi, les PME, y compris les entreprises artisanales, feront l'objet d'un recensement national, non seulement pour actualiser les données statistiques, mais aussi dans l'intérêt des opérateurs économiques congolais eux-mêmes. En effet, une meilleure connaissance de leurs situations et attentes permettra d'élaborer plus précisément, en réponse, l'intervention du ministère en particulier, et des autorités nationales en général.

« J'ai à l'esprit la mise à niveau technique et managériale afin de mieux répondre aux appels d'offres des marchés publics et privés et de les attribuer dans des conditions permettant de mener leur exécution

à bon terme, selon les clauses prévues », a-t-elle précisé.

Dans cette perspective, l'évaluation de leurs atouts et handicaps est importante pour l'intensification de la présence des PME dans la mise en œuvre du programme de développement du « contenu local ». Ce dernier a été entamé avec les grandes sociétés pétrolières et il s'étendra aux entreprises minières, forestières, des bâtiments et travaux publics ainsi que des nouvelles techniques de l'information et de la communication. Ce recensement est jugé utile dans la démarche d'un meilleur ancrage des PME et de l'artisanat dans l'exécution des projets structurants du Plan national de Développement 2012-2016. À ce sujet, Yvonne Adélaïde Mougany a demandé aux entrepreneurs de contribuer massivement à la réussite de cette opération.

S'agissant du second pôle, l'artisanat, une étude sur la création de la chambre des métiers artisanaux sera menée en vue de donner aux professionnels du secteur un espace plus approprié à la promotion et à la défense de leurs intérêts. Il est aussi prévu la tenue de la session inaugurale du Conseil national de l'artisanat.

#### Une ligne de crédits bonifiés en 2014

La deuxième priorité concerne une action forte sur la réallocation



Yvonne Adélaïde Mougany pendant la cérémonie d'échange de vœux (© Adiac)

des ressources financières. Ainsi, pour combler le retard pris dans l'effectivité du Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement (Figa), le ministère a alloué une ligne de crédits bonifiés (huit mille crédits), dont les premiers bénéficiaires ont été retenus. Des

pourparlers sont à entreprendre avec d'autres établissements de microfinance, afin d'augmenter l'enveloppe et d'enrichir la gamme de cette offre.

La protection sociale des artisans constitue un volet important dans les priorités. L'avancement sur

cette question a été facilité par les récentes dispositions des projets de loi adoptés en décembre 2013 par le gouvernement.

En complément de la couverture universelle déjà programmée, il s'agira de donner à nos artisans, sur la base d'une contribution estimée à leur portée, une protection complémentaire, sur les risques professionnels, les branches santé et prestations familiales.

« Le moment venu, ils seront consultés pour bien prendre en compte la réalité de leurs attentes », a déclaré la ministre. Courant 2014, le programme d'implantation des infrastructures se poursuivra. Il est aussi prévu la consolidation des liens existants et l'ouverture de nouveaux axes de coopération et de partenariats dédiés à la formation et au renforcement de capacités.

D'un point de vue plus technique, le processus d'adoption et de promulgation des lois et décrets sera achevé pour rendre plus opérationnel le dispositif juridique de l'action du ministère. « Je suis fermement convaincue que ces défis et ces obstacles ne demandent rien d'autre que de mobiliser les énergies et les ressources pour les affronter », a conclu Yvonne Adélaïde Mougany, qui nourrit l'espoir de voir le Congo s'affirmer comme un pays d'entrepreneurs.

Nancy France Loutoumba

## LE FAIT DU JOUR

## Djotodia s'est frayé une sortie

Dans la nuit du 23 au 24 mars 2013, à la tête de la rébellion de la Séléka il prenait ses quartiers à Bangui, la capitale centrafricaine, scellant de fait le sort du président François Bozizé. On appelle cela prendre le pouvoir par les armes, et, par les temps qui courent, entrer dans l'histoire par la petite porte. Dans la maison Centrafrique qu'ils venaient de conquérir, les nouveaux maîtres ont eu de la peine à disposer leur mobilier : pas d'argent pour nourrir les bouches centrafricaines, pas assez de punch pour discipliner les hommes habillés venus pour certains de très loin, pas de crédibilité suffisante pour se faire adopter par d'éventuels donateurs qui leur auraient apporté l'aide nécessaire, et donc pas d'avenir du tout. La sagesse africaine l'enseigne : « Il ne faut pas se donner la peine de retenir un bananier qu'arrache le vent. »

Quatre mois, à peine quatre mois : telle est la période durant laquelle Michel Djotodia a officiellement exercé à la tête de son pays en tant que chef d'État de la transition. Si, en effet, le régime du coup d'État s'était installé très tôt en début d'année, les nombreux obstacles de légitimité qui jonchaient son parcours

n'avaient permis à l'ex-nouvel homme fort de Centrafrique de prêter serment et d'être reconnu par la communauté internationale que le 18 août. Michel Djotodia Am Nondroko s'était offert pendant ce laps de temps très court quelques voyages « présidentiels » hors des frontières de la Centrafrique, jouissant alors du statut particulier des chefs d'État reçus avec les honneurs par leurs homologues. De N'Djamena à Brazzaville, en passant par Libreville, Yaoundé, Ouagadougou, ou ailleurs, sa stature de président de la République avait commencé à prendre.

On pourrait toujours avoir à redire sur le dénouement intervenu à N'Djamena où se jouait le sort de la Centrafrique. La première chose est de noter l'intransigence dont ont fait preuve les dirigeants des pays de la Cécéac en enjoignant aux notabilités du régime de transition en Centrafrique de répondre de leurs responsabilités. Intransigence, mais aussi touche diplomatique appréciable pour éviter une humiliation à Michel Djotodia, au Premier ministre Nicolas Tiangaye et donc à la Centrafrique. Tel serait le cas si les successeurs des deux têtes de l'exécutif de transition

étaient désignés dans la capitale tchadienne. Le fait pour les chefs d'État présents à N'Djamena de placer le Conseil national de transition (Parlement transitoire) au cœur des tractations sur le choix des nouvelles autorités témoigne du sens aigu de pondération dans l'arbitrage effectué par la Cécéac. Qui persiste donc à croire que l'Afrique n'est pas capable de résoudre ses problèmes elle-même ?

Cela dit, il ne faut pas examiner l'abdication de Michel Djotodia en considérant la seule position de l'homme à bout de souffle et sans soutien qu'il était devenu en quatre mois de pouvoir. Environné par tant de défis, le leader de la Séléka pouvait parfois se demander à quoi avait servi de marcher sur Bangui s'il ne pouvait même pas offrir la moindre goutte d'eau à ses compatriotes. Mais on a vu dans sa situation des ex-chefs de guerre qui, mis devant le fait accompli, pouvaient jouer les aventuriers en refusant de rallier les décisions d'un tel sommet, agiter la perte de privilèges parmi les siens et, au besoin, prendre le maquis. Or avant même de se rendre à N'Djamena, le 8 décembre, l'ancien président de transition centrafricaine avait ex-

primé sa volonté de « laisser tomber ».

A-t-il peut-être été averti qu'une quelconque absence de collaboration de sa part susciterait un retour de manivelle du genre extradition vers la Cour pénale internationale ? Qu'importe ! La vérité est qu'il n'a pas officiellement opposé la moindre réticence à quitter la scène. Lui à qui l'on prêtait une intention inavouée de rester, lui aussi qui aurait pu profiter d'une transition initiale de dix-huit mois définie par les accords de Libreville (11 février 2013) pour étoffer un peu plus son carnet d'adresses.

À défaut d'être entré dans l'arène centrafricaine par la porte qui convient, Am Nondroko en est sorti par la bonne. Comme tous les anciens dirigeants politiques ayant occupé une haute responsabilité en Centrafrique, il lui reste peut-être à réfléchir à deux choses essentielles : son avenir personnel et celui de son pays. Les deux vont de pair en fonction de la priorité que l'on accorde à l'une ou à l'autre dans les actes que chacun d'eux doit accomplir sur le chemin du futur de son pays.

Gankama N'Siah



## COMMUNIQUE OFFICIEL

(Large diffusion)

Le Directeur de Cabinet du Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé porte à la connaissance des inventeurs, des universités, des Instituts et centres de recherche, ainsi que des entreprises publiques et privées, que la 42ème édition du Salon international des inventions de Genève aura lieu, du 02 au 06 avril 2014, au Palexpo Halle 7.

Les inventeurs des Etats membres qui souhaitent participer à leurs propres frais peuvent bénéficier des tarifs préférentiels consentis à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) par les organisateurs de ce salon.

Pour cela, ils doivent faire parvenir leurs dossiers dû-

ment remplis, au plus tard le 14 février 2014, délai de rigueur, à l'effet de faire transmettre lesdits dossiers au Secrétariat du salon. Pour être recevables, les dossiers doivent être accompagnés des justificatifs de paiement auprès de l'OAPI.

Contacts : Direction de l'Antenne Nationale de la Propriété Industrielle, sise derrière le Commissariat Central, en face de l'ex-Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, pour des plus amples renseignements

Tél : 06 663 02 90/05 538 87 82

Fait à Brazzaville, le

Fait à Brazzaville, le 18 JAN 2014



Dominique BEMBA

### AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHE AVIS DE PRE-QUALIFICATION

République du Congo  
Projet Campus UCAC/ICAM (Ex IST-AC)  
Site de Notre-Dame à Pointe-Noire  
Le Projet Campus UCAC/ICAM - Site de Notre Dame comprend la construction de deux bâtiments R+5 et R+4, la réhabilitation d'un bâtiment R+1 en R+2, la construction de locaux annexes et la réalisation de la VRD.  
Convention de crédit N°1371 01 Z

L'ICAM-AC, INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET METIERS EN AFRIQUE CENTRALE, Maître d'Ouvrage, lance son projet de construction d'un campus pour l'Institut UCAC/ICAM, Ex IST-AC, sur le site de Notre-Dame à Pointe Noire. Le marché de ce projet, financé pour partie sur fonds propres et pour partie par un prêt auprès de l'Agence Française de Développement, comporte deux lots : un lot Gros Œuvre / Second Œuvre / Voirie et Réseaux Divers et un lot Technique (courant fort / courant faible). Les candidatures peuvent être soumises en vue de la pré-qualification, soit pour l'ensemble des lots proposés, soit pour l'un des deux lots.

Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la construction d'un bâtiment résidence R+5, d'un bâtiment pédagogique R+4 et de locaux annexes. Le présent marché comprend également la réhabilitation d'un bâtiment existant R+1 en R+2, ainsi que la réalisation de la Voirie et des Réseaux Divers du site. Les avis d'appel d'of-

fres devraient être lancés le 03 Mars 2014.

Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le document de pré-qualification auprès de l'Institut UCAC / ICAM (dont l'adresse figure ci-après) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en français, en se présentant à l'adresse ci-dessous après versement des frais non remboursables de 30 000 Francs CFA ou 50,00 Euros (paiement en espèce). Le document leur sera remis en mains propres après notification de versement auprès du Maître d'Ouvrage.

Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après avant le 07 février 2014, et doivent être clairement marquées « Candidature de pré-qualification pour la construction du Campus UCAC/ICAM – Site de Notre Dame - Convention de crédit N°1371 01 Z ».

Institut UCAC/ICAM (Ex IST-AC)

Jonathan QUINTON

Base Total L&P Congo

Km4 Quartier Ouest

B.P. 781 POINTE-NOIRE

République du Congo

(+242) 05 035 79 78 ou (+242) 05 524 59 55  
jonathan.quinton@ucac-icam.com

UCAC icam



## Idées-forces sujet en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Il sied de réfléchir au nouveau statut des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire en envisageant de décentraliser les arrondissements afin qu'ils soient gérés par des maires élus, lesquels devraient répondre de leur gestion devant leurs mandants. »

Raymond-Zéphyrin Mboulou, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, message de vœux le 14 janvier 2014 à Brazzaville.

□ « Il faut refaire l'entrepreneuriat congolais, il faut le créer. On doit arriver à de nouveaux types d'entrepreneurs. »

Sylvie Dossou, représentante de la Banque mondiale au Congo, interview dans Les Dépêches de Brazzaville du 17 janvier 2014.

□ « Les gens doivent regarder les aptitudes des sportifs plutôt que de s'arrêter à la couleur de leur peau. »

Samuel Eto'o, footballeur camerounais, magazine Forbes, août-septembre 2012.

□ « L'art est une lanterne qui précise certains éléments auxquels on ne fait pas attention. »

Cheik Diouf, sculpteur sénégalais, dans Les Dépêches de Brazzaville/le magazine n°10.

## PRODUCTION PÉTROLIÈRE

# Environ 95,3 millions de barils attendus en 2014

**En comparaison avec l'année 2013, la production est en nette hausse. Cette embellie très significative permettra au ministère des Hydrocarbures d'exécuter sa feuille de route 2014, dont les enjeux et défis à relever sont multiples.**

Le ministre des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba, a décliné l'agenda de travail de son département, le 17 janvier à Brazzaville, à l'occasion d'un échange de vœux avec ses collaborateurs.

Dans ce canevas de travail qui devra guider l'action de son département tout au long de cette année, le chef de département des hydrocarbures a inscrit plusieurs grands défis et/ou enjeux à relever, tant dans le secteur économique, technologique qu'environnemental.

En effet, pour ce qui concerne l'amont pétrolier, des dispositions ont été prises en vue d'augmenter le niveau de production d'hydrocarbures actuel, avec une tendance à la hausse perceptible dès 2015. L'année 2014, a réitéré André Raphaël Loemba, sera également consacrée à l'examen du nouveau cadre juridique et fiscal du secteur amont, dans l'objectif de structurer les contrats. Dans le même sens, la promotion des zones libres du domaine minier dans le bassin côtier et celui de la Cuvette.

2014 sera aussi marquée par une grande promotion du secteur pétrolier congolais, avec l'organisation à Brazzaville, courant avril, d'une grande conférence internationale sur les hydrocarbures au Congo.

Concernant l'aval pétrolier, le pro-

blème de distribution des produits pétroliers sera pris à bras le corps, pour donner une réponse appropriée aux préoccupations des populations et des entreprises, en vue d'aller au-delà de cent dix-neuf stations-service actuellement sur l'ensemble du pays.

Une réflexion tout de même est déjà engagée sur le plan de performance de la Coraf, pour envisager l'augmentation de sa capacité jusqu'à 1,2 million de tonnes.



Poignée de mains entre André Raphaël et un de ses collaborateurs

Quel bilan pour l'année 2013

Dans son mot de circonstance, le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, Serge Bouiti-Viaudo, a saisi la balle au bond pour broser une esquisse de bilan de l'année écoulée. Il ressort de ce bilan qu'en matière d'exploration, plusieurs permis ont fait l'objet d'études et de travaux en 2013. Des acquisitions sismiques ont été réalisées sur marine IV, sur Moho Bilondo et sur Mengo-Kundji-Bindi.

En matière de travaux de forage, onze puits d'exploration et d'ap-

préciation ont été forés, et sur les sept puits d'exploration, deux ont été découverts sur Lidéka Est et Éléphant. Deux puits sont en cours de forage sur Holmoni 1 et Banga-Kayo, et trois puits secs ont été enregistrés sur Mukulungu Marine 1, Cheval Marine 1 et Kola1.

Le volet des études et projets a été, quant à lui, dominé par la poursuite du développement de Moho Bilondo phase 1 élargie ; les études pour les développements

complémentaires de Mboudi, Émeraude, MKB, Loango, Zatchi, Sendji, Tchendo et Tchibéli. Il faut aussi noter les projets développement Moho-nord, Moho-Bilondo phase 1 bis et Litchendjili.

S'agissant des réalisations de 2013, la production globale s'élève à 88.337.906 barils, soit 242.022 barils/jour, pour une baisse de production de 10% par rapport à 2012. Mais en 2014, les prévisions sont estimées à 95,3 millions de barils, soit environ 261.263 barils par jour.

Firmin Oyé

## Justice

**Dans notre parution numéro 1908 du vendredi 10 janvier 2014, nous avons publié un article sous le titre « La pharmacie Mavré fermée depuis lundi ». Avocat de Monsieur Cekina Cissé, Maître Thomas Djolani a fait parvenir à notre rédaction son droit de réponse dont nous publions un extrait.**

« Je me permets de porter à votre connaissance, au nom et pour le compte de mon client Cekina Cissé, dont le gérant de la pharmacie Mavré, par le biais de son conseil n'a pas eu le courage de nommer, est un jeune commerçant de nationalité congolaise, bien que ses parents soient d'origine malienne.

C'est donc à tort que la pharmacie Mavré ou son propriétaire s'est contenté de le qualifier de « sujet ouest-africain ».

Cet article incriminé contient des allégations gravissimes contre l'institution judiciaire, de surcroît la Cour suprême dont relève la chambre pénale qui a rendu, en date du 03 janvier 2014, un arrêt de principe ayant prononcé le rejet du pourvoi en cassation introduit par la kyrielle des avocats de cette même pharmacie Mavré contre l'arrêt rendu par la première chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Brazzaville en date du 09 avril 2013, sous le N°021.

Il convient de vous informer que cet arrêt de la Cour de Brazzaville est intervenu à la suite d'une première décision, rendue entre les mêmes parties et pour les

mêmes faits.

Le propriétaire de la pharmacie Mavré a, peut-être, oublié qu'à la suite de sa plainte contre Monsieur Cekina Cissé, pour une prétendue escroquerie, malgré l'ordonnance de non informer rendue par le juge du deuxième cabinet d'instruction et confirmée par la chambre d'accusation, les juges de la deuxième chambre correctionnelle, en date du 12 février 2013, ont eu quand même l'audace de condamner Monsieur Cekina Cissé à lui payer la faramineuse et fantaisiste somme de Un milliard cinquante sept millions (1.057.000.000) de francs CFA, dont Six cent sept millions (607.000.000) de francs CFA imaginaires au titre de restitution et Quatre cent cinquante millions (450.000.000) de francs CFA au titre de dommages-intérêts, tout autant surréalistes.

C'est dans ces conditions que Monsieur Cekina Cissé, par l'entremise de son avocat, Maître Thomas Djolani a interjeté appel, qui est une voie de recours légale contre le fameux jugement du 12 février 2013.

**NDLR : dans cet article publié par Les Dépêches de Brazzaville et qui fait l'objet de droit de réponse, le nom de Cekina Cissé n'avait jamais été cité. alertée par la fermeture de la pharmacie Mavré, la rédaction des Dépêches de Brazzaville s'est interrogée sur les causes de cette situation. Le journal a été édifié par Maître Éric Ibouanga, avocat du propriétaire de ladite pharmacie.**

**BONNE ANNÉE-2014**

**POUR VOS CADEAUX  
EN PEINTURE, SCULPTURE,  
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :  
UNE SEULE ADRESSE :  
LE MUSÉE GALÉRIE  
DU BASSIN DU CONGO**

**LE MUSÉE DU BASSIN DU CONGO  
SIS DANS L'ENCEINTE  
DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**



**airtel** VOUS **souhaite**  
une **Bonne & Heureuse**  
**année**

**2014**

*© 2014 Airtel*



  
**airtel**  
*Le réseau qui  
nous unit*



## AFFAIRE MARCEL NTSOUROU

# Me Thomas Djolani souhaite une gestion professionnelle et non politique du dossier

**L'avocat de Marcel Ntsourou, au cours d'un entretien avec la presse le 17 janvier à Brazzaville, a déclaré avoir écrit officiellement au procureur de la République pour lui soumettre cinq points, parmi lesquels la gestion professionnelle et non politique de l'affaire du 16 décembre 2013.**

Après s'être conformé aux exigences du parquet qui tenait à ce que l'avocat ait un permis de communiquer avant d'aller prendre contact avec son client, et rejoindre le groupe de Me Ambroise Malonga, Me Thomas Djolani s'est posé la question de savoir si son client, à l'heure actuelle, était un détenu de droit commun ou un détenu politique.

« Si c'est l'un ou l'autre, cela n'exclut pas qu'il puisse jouir de la présomption d'innocence et de bénéficiaire de la visite et de l'assistance de ses avocats », a-t-il déclaré.

En effet, nombre d'avocats se plaignent quotidiennement des tracasseries qu'ils rencontrent dans la gestion du dossier des événements dits « du 16 décembre 2013 », particulièrement devant les autorités de la maison d'arrêt

de Brazzaville qui rendent l'accès à leurs clients respectifs sinon impossible du moins difficile et, là où le bât blesse, c'est qu'ils vivent cette triste réalité, malgré les permis de communiquer dont ils sont munis, signés et délivrés par le procureur de la République.

Et, a poursuivi l'avocat, au terme

de la loi, le code de procédure pénale en ses articles 98 et 99 dit que l'inculpé détenu peut, aussitôt après la première comparution, communiquer librement avec son conseil (Art. 98) et lorsque le juge d'instruction ou toute autre autorité judiciaire dont le procureur de la République croit devoir

prescrire, à l'égard d'un inculpé, une interdiction de communiquer, il ne peut le faire que pour une période de dix jours (Art. 99).

Qu'à cela ne tienne, a poursuivi l'avocat, l'opinion nationale et internationale est aujourd'hui édifiée et il n'y a plus aucun doute que la procédure retenue contre

Marcel Ntsourou et autres du fait de ces événements dits du « 16 décembre 2013 » est celle du crime flagrant défini par le code de procédure pénale congolais, le même article qui stipule à l'article 37 : « est qualifié de crime ou délit flagrant, le crime ou le délit qui se commet actuellement ou vient de se commettre... »

Pour le bâtonnier national, étant donné que son client a été placé sous mandat de dépôt autour du 20-21 décembre, il n'est pas autorisé à toute autorité judiciaire de continuer de subordonner les visites à l'obtention d'un permis de communiquer. Ce dernier, tout en déplorant les conditions de détention de son client, a appelé les autorités à lui reconnaître ses droits réglementaires dans une maison d'arrêt.

L'avocat a aussi signifié au procureur de la République que Marcel Ntsourou, en vertu des dispositions de la Constitution du 20 janvier 2002, de la déclaration universelle des droits de l'homme, du droit humanitaire et surtout des conventions de Genève, ne peut être privé des soins appropriés.

Jean Jacques Koubemba

## Marcel Ntsourou porte plainte contre X pour « assassinat et destruction de biens »

**C'est au cours de l'échange qu'il a eu avec la presse, le 17 janvier, que Maître Thomas Djolani a remis une copie de cette plainte adressée au juge d'instruction du deuxième cabinet, près le Tribunal de grande instance de Brazzaville.**

« **Assassinat, tentatives d'assassinat, coups et blessures volontaires, destruction de biens immobiliers, des biens meubles et meubles meublants, vol, incendie volontaire et complicité y afférente au domicile du colonel Marcel Ntsourou** », tel est l'objet de cette plainte.

L'ex numéro 2 du Conseil national de sécurité, Marcel Ntsourou, se fonde sur la privation de liberté dont il aurait été l'objet alors qu'il venait de la recouvrer après son emprisonnement qui a duré dix mois durant. Arguant sa plainte, Marcel Ntsourou évoque « un climat d'insécurité évidente pour lui-même et pour sa famille » Et d'ajouter : « Ne pouvant tolérer que des

violations individuelles empoisonnent ainsi de façon permanente et injuste ma vie et celle de ma famille, et me sentant de plus en plus en danger, j'ai résolu de me prévaloir des dispositions des articles 12 et 10 de notre Constitution du 20 janvier 2002 qui stipulent : tout citoyen a droit, en tout lieu, à la reconnaissance de sa personnalité juridique (...), peut-on lire dans la plainte. Ces faits, doublés d'un manque de confiance en la force publique, ont conduit le plaignant « à la recherche et à l'organisation personnelle d'une protection aléatoire digne de la débrouillardise commandée et rendue inévitable par l'instinct de survie qui anime tout être vivant quelle que soit son espèce », indique-t-il dans cette plainte qui vient s'ajouter au déjà très volumineux dossier le concernant.

La rédaction

## POLICE NATIONALE

## Des résultats encourageants au cours de l'année 2013

**Séraphin Ondélé, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, s'est félicité des progrès réalisés à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An au ministre en charge du département, Zéphirin Mboulou, le 13 janvier.**

Dans son mot préliminaire prononcé en présence de plusieurs responsables, Séraphin Ondélé a rappelé les mesures arrêtées par les autorités de la République en vue de rendre la police nationale plus opérationnelle et a restitué le bilan des différentes opérations menées par cette dernière.

Deux ans à peine après la promulgation par le chef de l'État des lois n°6 et 7 du 2 mars 2011, fixant respectivement les missions et le fonctionnement de la police nationale et portant statut spécial des personnels de police, les textes d'application dans leur ensemble sont aujourd'hui disponibles, a-t-il souligné. Parmi eux, celui sur les avancements qui, pour la première fois dans l'histoire de la police congolaise, a permis au ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation de prendre un arrêté portant inscription au tableau d'avancement, ainsi que l'ordre général de nomination. S'agissant du bilan, il a indiqué « qu'en attendant la montée en puissance de la police dans le cadre de la programmation en vue de sa modernisation, la corporation se transforme en termes d'efficacité, d'apports techniques et logistiques visibles ». « L'année 2013 a parachevé sa prise en main », a-t-il souligné.

Parmi ces progrès, on peut noter la for-

mation des unités opérationnelles qui suit son cours ; la sécurisation des grands événements ; la traque des bandits et des trafiquants de drogues qui avaient choisi le Congo comme pays de transit et qui ont été arrêtés et déferés devant les juridictions, d'autres ayant été remis à leurs pays d'origine conformément aux accords bilatéraux.

En outre, il faut ajouter la participation du Congo aux réunions des services d'Interpol pour aider la police à lutter contre la criminalité transnationale ; l'opération de stérilisation dans les départements de la Cuvette centrale et de la Sangha ; l'opération de lutte contre les produits pharmaceutiques contrefaits (avec 204 tonnes de faux médicaments saisies et incinérées à Brazzaville et à Pointe-Noire) ; la participation à la réunion relative au renforcement des activités du comité des chefs de police d'Afrique centrale à Kinshasa, réunion précédée par celle de Brazzaville ; la participation à la réunion du comité ad hoc des ministres de l'Immigration et de l'Intérieur des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale ; la remise à niveau en cours des agents du groupement mobile ; la réalisation de l'opération « Lissalissi » à Pointe-Noire en vue de protéger les étrangers menacés.

Enfin, le Congo a participé à la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (Micopax) et, récemment, à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) à travers une unité de police constituée en République centrafricaine.

Jean-Jacques Koubemba

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LIBERTÉ DE COMMUNICATION

## Une émulation est envisagée pour les journalistes et les médias

**À l'occasion de la cérémonie d'échange de vœux avec la presse nationale, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a informé ses partenaires que son institution prévoyait d'organiser une émulation des journalistes et des médias.**

Le CSLC va récompenser les professionnels de l'information et de la communication qui se seront distingués toute l'année par leur savoir-faire ainsi que les médias eux-mêmes pour leur organisation administrative et technique, la qualité de leurs productions et le contenu de leurs programmes.

Pour l'année 2014, le président de l'institution de régulation a annoncé que le CSLC poursuivrait les chantiers débutés en 2013 comme l'organisation de séminaires de formation à l'intention des professionnels des médias ainsi que le dialogue proactif avec leurs promoteurs en vue de renforcer le partenariat avec les ONG et associations œuvrant dans le domaine de l'information et de la communication.

Le président du CSLC a rappelé qu'à ce jour, moins de 5% sur près de 90% des médias jugés non conformes avaient rempli leurs obligations. À cet effet, il a lancé un dernier ap-



Philippe Mvouo répondant aux questions de la presse (© DR).

pel à tous les promoteurs des médias de presse écrite et audiovisuelle à respecter les mesures en vigueur.

Le conseil a décidé d'étendre le délai jusqu'au 2 mars 2014 pour ne pas donner à certains des prétextes fallacieux liés au temps. Le CSLC, a dit le président, se montrera intraitable envers les médias qui ne se seront pas préoccupés de leurs obligations légales.

La démocratie, a indiqué Philippe Mvouo, ne peut s'épanouir dans l'indiscipline et le désordre et la République ne peut se construire dans l'anarchie. Il a annoncé que des sanctions très sévères sans possibilité de recours, comme la fermeture, seront prononcées contre les médias qui persisteront à camper dans leur posture d'irrégularité.

Philippe Mvouo a invité les hauts conseillers et le personnel du conseil à intégrer l'immensité des tâches qui les attendent au cours de l'année 2014. Parmi ces préoccupations, il y a : la mise en œuvre du programme d'activités 2014 ; la réactualisation des documents fondamentaux de l'institution pour rendre véritablement opérationnelles les commissions spécialisées ; la consolidation du monitoring ; la gestion rationnelle des fréquences ; le passage au numérique ; la préparation de la prochaine conférence mondiale des radiocommunications ; ainsi que le renforcement des partenariats avec les réseaux des régulateurs des médias tant au sein de l'espace francophone qu'au plan africain.

Roger Ngombé





**BGFIBank Congo  
vous présente  
ses Meilleurs Voeux  
pour l'an**

**2014**

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22  
+242 05 544 89 88/05 544 85 20  
Fax : +242 22 281 50 89/90  
Email : eqccongo@bgfi.com

**[www.bgfi.com](http://www.bgfi.com)**



**BGFIBank**  
Votre partenaire pour l'avenir



## ACTION HUMANITAIRE

## Les Congolais rentrés de Bangui reçoivent une aide financière

**Une semaine après leur retour au Congo, les déplacés en provenance de la République centrafricaine, du plus petit au plus grand, ont bénéficié d'un viatique (100.000 FCFA par individu), de la part du gouvernement congolais. Le paiement a été lancé le 16 janvier à Brazzaville.**

« C'est une somme remise aux rapatriés pour s'acheter soit un matelas, une casserole, etc. En principe, cela devait se faire dès leur arrivée à Brazzaville pour éviter des fraudes. À leur arrivée, les femmes enceintes et les enfants âgés de 0 à 5 ans ont été vaccinés. En ce qui concerne le contrôle, nous travaillons en étroite collaboration avec la police et le ministère de la Santé », a expliqué la directrice générale de l'action humanitaire, Alice Tsoumou Gavouka Mpili, qui a effectué le déplacement de Bangui.

S'agissant des déplacés qui se sont retrouvés à l'intérieur du

pays par manque de proches parents à Brazzaville, leur cas est en instance d'être examiné, a-t-elle précisé.

Sur le lieu du paiement, malgré la présence de la police, de nombreux cas de fraudes ont été relevés. Le dernier concerne un sujet congolais marié ayant deux enfants en fuite, qui, au premier jour de la paie, s'est présenté au guichet en compagnie d'une autre femme et deux autres enfants. Il a réussi à retirer une somme de 400.000 FCFA.

D'après la directrice générale de l'action humanitaire, le fraudeur s'est présenté au guichet avec un jeton sur lequel avait été mentionné le nom de ses deux enfants et celui de sa femme légitime. Les policiers ont aussitôt lancé un avis de recherche.



Dans la salle d'attente

**Estimé au départ à 1 millier de personnes rapatriées, l'effectif total est plutôt de 600.**

Parmi ces déplacés, nous nous sommes rapprochés d'une jeune femme, la quarantaine révolue, qui s'est retirée dans un endroit isolé pour compter son dû. Forte-

ment émue, elle a raconté l'horreur qu'elle a vécue à Bangui, lorsqu'elle a vu son père de 89 ans être décapité par les rebelles de la Séléka.

« Les Séléka ont fait irruption chez nous, et ont tué mon père. Il devait avoir 90 ans le 6 janvier, soit deux

jours avant sa mort. J'ai quatre enfants. Avec cet argent, je pourrai exercer un commerce afin de subvenir aux besoins de mes enfants. Je saisis cette occasion pour remercier le gouvernement congolais pour ce geste », a-t-elle expliqué. Rappelons que le rapatriement, il y a une semaine, des Congolais vivant à Bangui est une initiative du gouvernement congolais suite à la situation sécuritaire et humanitaire qui s'est dégradée ces deux dernières semaines en RCA, un pays déchiré depuis plusieurs semaines par une guerre interconfessionnelle, entre les chrétiens et les musulmans. L'opération était menée conjointement par les ministères des Affaires étrangères, des Affaires sociales et de l'Action humanitaire et de la Santé.

**Yvette Reine Nzaba**

## PROMOTION DE LA FEMME

## Le Congo et le Venezuela envisagent d'organiser une table-ronde

**La question a été au centre de l'entretien que la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, a eu le 17 janvier avec l'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République bolivienne du Venezuela au Congo, Norma Borges.**



Catherine Embondza Lipiti s'entretenant avec Norma Borges

Le Congo et le Venezuela envisagent d'organiser dans les prochains jours une table-ronde destinée aux questions des femmes. Cette rencontre permettra, a souligné la diplomate vénézuélienne, aux deux parties d'échanger et de regarder ensemble les secteurs dans lesquels elles peuvent mener leur coopération. « Nous allons organiser ensemble comme l'a dit la ministre une table-ronde au cours de laquelle nous déterminerons les secteurs dans lesquels nous pouvons mener la coopération. La certitude est que les femmes seront les grandes bénéficiaires de cette activité qui pointe à

l'horizon », a expliqué Norma Borges à sa sortie d'audience, après cette première rencontre avec la ministre de la Promotion de la femme.

Elle a également promis de mettre à la disposition du ministère un document rédigé sur l'expérience de la femme vénézuélienne. Ce support permettra, a-t-elle dit à Catherine Embondza Lipiti, de regarder ce qui se passe au niveau de ce pays. « C'est un élément de base. Il y a beaucoup de choses à faire, une fois la commission mise en place, elle travaillera et trouvera les points de contacts que nous développerons ensemble. Je peux vous assurer

que les femmes, qu'elles soient démunies ou pas, auront leur part », a poursuivi l'ambassadrice, transmettant les salutations du peuple vénézuélien.

Norma Borges a, par ailleurs, demandé à la femme congolaise de continuer sa lutte, même si elle a toujours été dépourvue de moyens comme partout dans le monde. Elle entend d'ailleurs les soutenir en leur apportant un appui multiforme. Nommée en 2012, la diplomate vénézuélienne avait présenté ses lettres de créance au chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, le 26 novembre.

**Parfait Wilfried Douniama**

## CENTRAFRIQUE

## Le nom du président de transition sera connu ce lundi

**Le Conseil national de transition (CNT) de la République centrafricaine élira le nouveau président de la transition ce 20 janvier. L'« élu » attendu aura entre autres missions de pacifier le pays et de préparer le processus électoral dont les premières élections sont annoncées pour le premier semestre de 2015.**

L'homme qui succèdera à Michel Djotodia, poussé à la démission lors du dernier Sommet extraordinaire de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, sur la Centrafrique, tenu à N'Djamena au Tchad du 8 au 9 janvier, devrait répondre aux dix-sept critères qu'exige le parlement de transition. Les critères d'éligibilité interdisent la candidature de toute personne ayant été membre d'une rébellion ou d'une milice au cours des vingt dernières années. Les militaires et les chefs de milices sont également interdits de candidature. De même que les anciens ministres du gouvernement transitoire ayant pris le pouvoir l'année dernière, ainsi que les conseillers du CNT. Le nouveau président de transition, selon le parlement provisoire de la République centrafricaine, devrait être quelqu'un de neutre et qui n'a d'affinités ni avec les Seleka, ni avec les anti-balaka.

Parmi les candidatures de ceux qui veulent désormais conduire le destin des Centrafricains, on cite Désiré Kolingba, fils de l'ancien président centrafricain André Kolingba. L'ancien ministre Jean-Jacques Démafouth a lui aussi déposé sa candidature. Le pasteur Josué Binoua, ancien ministre de la sécurité de François Bozizé, poste qu'il a également occupé sous Michel Djotodia, veut mettre en avant ses expériences acquises sur le terrain et son savoir-faire en matière d'administration. Béatrice Epaye, ancienne députée de Markounda et ministre sous le régime de François Bozizé, qui a été très agressive dans la dénonciation des dérives des éléments de la Seleka, aurait également déposé sa candidature.

Joseph Bendounga a aussi manifesté sa volonté de diriger la transition. Dans sa déclaration de candidature, il a précisé qu'il était démocrate. « Les aventures guerrières et politiciennes des uns et des autres ont mis la République centrafricaine complètement à terre. Les multiples tentatives de coups d'État, les putschs ainsi que les rébellions militaro-politiques ont plongé le Centrafrique dans le chaos total, créant de facto la déconfiture de l'État, de l'économie, ainsi que de la société centrafricaine jusque dans ses profondeurs intimes », peut-on lire dans sa déclaration. À qui le tour après Djotodia ?

**Tiras Andang**





**Assurances et Réassurances du Congo**

**40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE 1973 - 2013**



**Soyez rassurés, vous êtes bien assurés**

Assurances et Réassurances du Congo  
A Brazzaville : 222 01 40 87 - A Pointe-Noire : 222 94 12 90 - Et chez tous nos agents généraux

**40 ans** d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

*Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble*

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

# AMIC Télécom

**Fournisseur d'accès Internet**

Installez l'internet + un routeur Wifi à **149,000 FCFA** gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

**Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo**  
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81  
 Email: Support@amc-telecom.com



**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com



**hp**  
GOLD PARTNER

**Ordinateur portable HP COMPAQ**

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an



**+ 1 sac offert**

225.000 FCFA \*HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre Ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com



**DELL**  
www.dell.com

**Ordinateur de bureau DELL**

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



**+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA**



**+ Multiprises APC**



**+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur**

399.000 FCFA \*HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



**HSIET CONGO DEVELOPPEMENT**

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865, Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



**1 400 000F TTC**



**23 500 000F TTC**



**2 000 000F TTC**



**32 900 000F HT**



**41.200 000F HT**

\* Stock disponible à Brazzaville TTC

\* S.A.V. et Suivi en permanence

\* GARAGE professionnel à MAFOUTA

\* Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION



## PAIX EN AFRIQUE

## Le Vatican et les États-Unis s'accordent

**Parfaite concordance de vues entre les deux États, parfait accord pour la fin urgente de la guerre au Soudan du Sud et des violences en Centrafrique.**

La rencontre de mardi dernier, au Vatican, entre le secrétaire d'État américain et le secrétaire d'État du Saint-Siège, le futur cardinal Pietro Parolin, a eu pour thème la paix en Afrique. Outre les autres questions de brûlante actualité comme la Syrie et la situation au Moyen-Orient, les deux hommes ont conversé sur l'urgence de ramener la paix dans des pays troublés comme le Soudan du Sud et la République centrafricaine. La rencontre a duré deux heures, un temps inhabituellement long en diplomatie.

Et au-delà des paroles convenues du porte-parole du Saint-Siège, le père Federico Lombardi, qui a indiqué que cet « entretien s'est déroulé dans une atmosphère fructueuse et positive », on déduit que plus qu'une simple rencontre, il s'est agi d'un véritable atelier de travail. Kerry et Parolin, pour parler prosaïquement, semblent avoir « bossé dur », puisqu'ils se sont trouvés en parfaite synto-

nie sur la plupart des sujets débattus. Un consensus s'est en effet dégagé entre eux pour le retour rapide de la paix en Centrafrique et au Soudan du Sud.

Un premier résultat de cet engagement commun est que, jeudi, c'est l'armée américaine qui a convoyé vers Bangui les 850 soldats rwandais venus renforcer les effectifs de la Misca, la mission de l'Union africaine en Centrafrique. Aux côtés des contingents congolais (des deux rives), burundais, équato-guinéen ou camerounais de cette force, ils vont œuvrer ensemble avec la mission française Sangaris pour un retour de la paix en Centrafrique.

Le même volontarisme est également visible au Soudan du Sud. L'indépendance du pays en juillet 2011, après scission d'avec le Soudan, a été fortement soutenue de part en part par les Américains. Et la bienveillance du Vatican n'a pas fait défaut, lui qui quêtait un havre de paix pour les chrétiens jadis persécutés par les populations musulmanes du Soudan. Dans le courant de la semaine, l'Ouganda, généralement proche des



Mgr Pietro Parolin et John Kerry

États-Unis, a annoncé disposer de soldats sur le terrain pour épauler les forces du président sud-soudanais Salva Kir, engagé dans une lutte féroce contre les partisans armés de son ex-vice-président Riek Machar. De là à penser que l'amicale pression des États-Unis a eu des effets à Kampala, il n'y a qu'un pas, allégrement franchi par maints commentateurs.

Mais le colloque entre John Kerry et Mgr Parolin a aussi

porté sur d'autres aspects de la situation africaine. Notamment la question des persécutions religieuses dans le monde. Un récent rapport de l'institut Pew de Washington indique que les conflits religieux ont atteint, l'an dernier, un niveau jamais atteint auparavant. Sur le continent africain, où les violences en Centrafrique font constamment craindre un basculement vers la confrontation entre musulmans et chrétiens, la situation a conti-

nué à empirer au Nigéria, en Égypte, en Somalie, au Kenya... La baisse constatée des conflits de cette nature en Éthiopie et en Côte d'Ivoire ne doit pas faire diversion, note Pew, puisque la région d'Afrique du Nord continue de se situer dans les mauvais classements en matière de respect des communautés religieuses diverses. Églises et édifices chrétiens ont été attaqués dans le monde en 2012 ; chrétiens et musulmans (plus de la moitié de la population mondiale) comptant parmi les victimes majoritaires des violences sur fond religieux même en Afrique.

Le Saint-Siège et les États-Unis ont montré une parfaite identité de vues sur toutes ces questions lors de la rencontre Kerry-Parolin au Vatican. Les approches peuvent diverger, mais les buts poursuivis sont les mêmes. Là où le Vatican prône de préférence le dialogue et la paix par la négociation, les États-Unis ajoutent que l'usage de la force, de préférence sous mandat de l'ONU, ne sera pas dédaigné pour accélérer la réalisation de ces nobles objectifs.

Lucien Mpama

## PÊCHE EN AFRIQUE DE L'OUEST

## L'UE agit en Mauritanie et en Guinée

**La Mauritanie a perçu 67 millions d'euros de l'Union européenne (UE) comme « contribution annuelle » dans le cadre du Protocole de mise en œuvre de l'Accord de partenariat signé en juillet 2012, à Nouakchott (Mauritanie), qui arrivera à échéance le 15 décembre 2014.**

Ce versement est une contrepartie financière liée à l'accès des navires de l'UE aux zones de pêche mauritaniennes. Dans cet accord, l'UE s'était engagée à verser une compensation financière de 113 millions d'euros par an, contre 76,5 millions d'euros par an dans le précédent.

La Guinée, quant à elle, vient de trouver un terrain d'entente avec l'UE pour lutter contre la pêche illicite sur son littoral et en haute mer. Conduite par le conseiller principal du responsable de la Commission de l'UE en charge des affaires maritimes, César Alphonso, une délégation de l'UE vient de séjourner à Conakry. Elle a salué l'action du président Alpha Condé dans la lutte contre la pêche clandestine, les piratages maritimes, le trafic dans les eaux guinéennes et pour son implication auprès d'autres États africains.

Le ministre guinéen de l'Économie et des Finances, Kerfalla Yansané, a déclaré que son pays avait failli être classé dans les pays qui ne coopèrent pas dans la lutte contre la pêche illicite au niveau régional. Il estime que la pêche, au même titre que les mines, peut être d'un grand apport dans l'économie nationale. Une semaine auparavant, la Guinée avait annoncé l'instauration d'un régime de surveillance de la pêche illicite par satellite et de repérage aérien dans ses eaux maritimes.

Noël Ndong



Kerfalla Yansané

## SOUDAN DU SUD

## La Chine réitère son appel à une résolution pacifique de la crise

**L'ambassadeur chinois en Éthiopie, Xie Xiaoyan, a réitéré l'appel de la Chine à une solution pacifiquement négociée à la crise que connaît le Soudan du Sud.**

M. Xie, qui est également le représentant de la Chine auprès de l'Union africaine (UA), a tenu ces propos en s'adressant aux journalistes au siège de l'UA à Addis Abeba en Éthiopie, soulignant que la Chine contribuait positivement à la paix et à la stabilité sur le continent africain.

L'ambassadeur a souligné la nécessité pour les deux parties au Soudan du Sud de résoudre la crise dans ce pays par la négociation et le dialogue pacifique. La délégation du gouvernement sud-soudanais et celle de l'opposition poursuivent leurs discussions à Addis-Abeba sous la médiation de l'Autorité intergouvernementale de développement (IGAD).

M. Xie a rappelé que la Chine était soucieuse de la paix et la sécurité sur le continent africain, et que le ministre chinois des Affaires étrangères avait en conséquence rencontré les deux délégations ici-même lors de sa récente visite en Éthiopie. "La Chine veut être un acteur positif sur les questions de paix et de sécurité dans cette ré-



Xie Xiaoyan

gion, et c'est dans cet esprit que notre ministre des Affaires étrangères a rencontré les deux délégations représentant respectivement le gouvernement et l'opposition", a déclaré Xie. Il a également noté que la Chine souhaitait une cessation immédiate des hostilités et la fin des violences au Soudan du Sud. "Notre message est clair. Nous voulons la paix et la stabilité dans la région ; nous voulons une cessation immédiate des hostilités et un arrêt des violences", a-t-il dit. L'ambassadeur a souligné que ce

n'était que par le dialogue et la négociation qu'une solution pourrait être trouvée pour ramener le pays à la normale. La Chine a été l'un des premiers pays à fournir une aide humanitaire au Soudan du Sud, et elle continuera de le faire, a également déclaré Xie.

"Nous avons pris contact avec le gouvernement comme avec l'opposition pour leur faire part de notre préoccupation car quelque chose doit être fait sur cette question humanitaire", a-t-il dit.

Xinhua



Pour participer au BUILD Africa forum,  
demandez votre invitation sur [www.buildafricaforum.com](http://www.buildafricaforum.com)

“L’Afrique doit mobiliser 50 milliards de dollars supplémentaires par an pour ses infrastructures”  
- Makhtar Diop, Vice-président pour la Région Afrique,  
Banque Mondiale

# Le forum des infrastructures en Afrique

**5 AU 7 FÉVRIER 2014 - BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO**

INVESTISSEMENTS - RESEAUX - PROSPECTION – PARTENARIATS – APPELS D’OFFRES  
PROJETS A L’ECHELLE DU CONTINENT

Sous le Haut Patronage de Son Excellence Denis Sassou N’Guesso, Président de la République du Congo  
Organisé par le Ministère de l’Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux

**BUILD**  
AFRICA



Brazzaville Unites  
**Infrastructure** Leaders  
For Development.

Participez au challenge ! Inscrivez-vous au forum BUILD Africa et rejoignez :



[www.buildafricaforum.com](http://www.buildafricaforum.com)

@buildafrica2014

Build Africa Forum

Contact : [julie.voiriot@buildafricaforum.com](mailto:julie.voiriot@buildafricaforum.com)





# BESCO

Siège Social: Avenue Amilcar Cabral - BP: 2057 Brazzaville  
Téléphone: +242 05 310 87 87

## MESSAGE DE VŒUX POUR L'AN 2014

La Direction Générale et l'ensemble du personnel de la Banque Espirito Santo Congo en sigle BESCO, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014.

Dans l'espoir de toujours vous compter parmi nos prestigieux clients, nous vous remercions de la confiance que vous nous aviez témoignée tout au long de l'année 2013.

Nous vous rassurons de notre volonté d'améliorer la qualité de nos produits et services pour vous satisfaire davantage en 2014.

A vous qui n'êtes pas encore titulaires de comptes dans nos livres, nous serons heureux de vous compter parmi nos clients.

### TOTAL CONGO S.A

#### Siège social :

Rue de la Corniche - BP 1037 - BRAZZAVILLE  
Tél : 00 242 06 660 65 26  
contact@totalcongo.com

#### Agence Pointe - Noire :

Entre le Boulevard Félix EBOUE et la rue Massadi, à l'entrée du port autonome - POINTE-NOIRE  
Tél : 00 242 06 660 65 27

#### Agence DOLISIE :

Avenue de la République, Face Eglise Saint-Paul - DOLISIE  
Tél : 00 242 05 538 40 54

#### Agence OYO :

Dépôt SCLOG - OYO  
Tél : 00 242 05 551 78 89

Révéléz tout le potentiel de votre moteur.



Lubrifiants TOTAL QUARTZ  
Plus de protection et plus de kilomètres  
[www.lubrifiants.total.com](http://www.lubrifiants.total.com)

+

Vous ne viendrez plus chez nous par hasard



**TOTAL**



**Stephanie S. Sullivan**  
**Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo**

Le 20 janvier de cette année, le monde rend hommage à un grand homme, le Révérend Dr Martin Luther King, Jr., qui a joué un rôle crucial dans l'amélioration des droits civiques aux Etats-Unis, entraînant un changement profond de la société américaine. Son rêve, exprimé dans son discours mémorable « I have a dream, » a concouru au vote du Civil Rights Act il y'a cinquante ans aux Etats-Unis. Ce discours a traversé le temps pour s'inscrire chaque année dans la mémoire collective comme une réalité qui ne s'impose pas seulement aux Américains mais à tous les peuples du monde épris de paix, de liberté, d'égalité et de justice. Le Révérend Dr King disait « Nous ne pouvons pas marcher seul », invitant ainsi les peuples du monde à lire les réalités de leurs temps à travers les yeux de ceux qui se sentent lésés afin d'y puiser l'énergie nécessaire pour des changements radicaux.

De nombreuses personnalités dans le monde se sont inspirées de la démarche de Martin Luther King pour améliorer leurs sociétés, orienter leurs citoyens et avancer les droits civiques. L'accession de Barack Obama à la présidence des Etats-Unis apparait aux yeux de tous comme l'une des réalisations les plus tangibles du rêve de Martin Luther King. Le slogan du président Barack Obama « yes we



can » lors des élections de 2008 apparait aujourd'hui comme un schéma tout tracé pour accomplir ce rêve. Le peuple Américain et les autres peuples du monde vivent aujourd'hui ce dont Martin Luther King rêvait en disant « *Je rêve que mes quatre petits enfants vivront un jour dans un pays où on ne les jugera pas à la couleur de leur peau mais à la nature de leur caractère. Je fais aujourd'hui un rêve !* ». L'Education est l'un des moyens d'atteindre cet objectif. Le défunt Président Nelson Mandela, un héros de la lutte pour les droits civiques,

avait déclaré lors de son investiture en 1994 que « *l'éducation est l'arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde* ». Le Président Barack Obama l'a compris au cours de ses études et lorsqu'il a travaillé en tant qu'animateur social. Une fois président, et ayant gardé l'idée sur l'importance de l'éducation, du travail en équipe, et de rêver ensemble, il a lancé l'Initiative pour les jeunes leaders Africains (YALI). Ce programme permettra à plus de 500 jeunes Africains de bénéficier d'une formation académique de qualité dans les Universités américaines. En outre, 100 des 500 participants bénéficieront, selon leurs filières, des stages de huit semaines dans des compagnies Américaines de renommée internationale. YALI est un moyen efficace pour les jeunes de contribuer à un futur meilleur et pérenniser le rêve de Martin Luther King.

Au nom du gouvernement américain, je fais un large écho de cette initiative accueillie très favorablement dans les milieux des jeunes au Congo. Nombreux d'entre eux se sont déjà inscrits en ligne dans l'espoir d'être parmi ceux qui bénéficieront de ce programme prestigieux aux Etats-Unis d'Amérique.

Je vous invite, les jeunes, à vous approprier en ce jour commémoratif de la mémoire de Martin Luther King, ce rêve et ce schéma pour réaliser vos rêves et orienter votre futur vers un lendemain plus radieux.

**En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville**

<p>EDEM KOOJO</p> <p>Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire</p> <p>CONTINENTS NOUVEAU</p>	<p>HENRI LOPES</p> <p>LE PLEURER-RIRE</p> <p>Présence Africaine</p>	<p>Albert Camus</p> <p>L'étranger</p> <p>folio</p>	<p>Lectura</p> <p>MOLIÈRE</p> <p>L'École des femmes</p> <p>2€</p>	<p>Lectura</p> <p>BEAUMARCHAIS</p> <p>La Folle Journée ou Le Mariage de Figaro</p> <p>2€</p>
<p>J.-B. TSHIBOUANI</p> <p>Chroniques congolaises</p> <p>6</p>	<p>SYLVESTRE OSSIENGA</p> <p>Élection économique du Président Denis Sassou-Nguesso</p> <p>LES ÉDITIONS SIKEMAK</p>	<p>BENOÎT MOUNDELE-NGOLELO</p> <p>TANTASMONS ENSEMBLE UN INSTANT DANS UN SHOPPING</p> <p>LES ÉDITIONS ROMAR</p>	<p>Richard-Gérard GAMBOU</p> <p>QUE JUSTICE SOIT FAITE</p> <p>NOUVELLES AFRICAINES</p>	<p>Georges Balandier</p> <p>Afrique ambiguë</p> <p>Édition augmentée d'une préface inédite de l'auteur</p> <p>POCKET</p>



## ANTICIPEZ VOTRE INTÉGRATION PROFESSIONNELLE !

Rejoignez l'école hôtelière de Genève à Casablanca-Maroc, pour une formation intensive qualifiante de 7 mois en management hôtelier. Niveau : Bac – entrée académique : Février 2014. Renseignement et inscription : association espace information jeunesse. Accueil sur RDV : maisons de la jeunesse NJECO.

Tél : 04 486 43 70/ 06 666 85 81/ 05 521 52 37

## TOURISME ET ENVIRONNEMENT

### Quatre domaines sont prioritaires en 2014

Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba a dévoilé le 17 janvier à Brazzaville au cours d'une cérémonie d'échanges des vœux à ses administrés et partenaires les orientations de 2014.

Pour cette année 2014, le département du tourisme et de l'environnement projette ses efforts sur quatre domaines prioritaires : le renforcement de capacité institutionnelle du ministère, la gestion des structures touristiques environnementales et de loisirs, la promotion du tourisme et du loisir, la protection de l'environnement.

Dans ce même agenda s'ajoutent l'exécution et le suivi du projet d'élaboration du plan du développement durable du tourisme. Sa mise en œuvre devra constituer la préoccupation majeure de ce secteur. Ainsi, les dispositions juridiques relatives aux études d'impacts environnementales et sociales en vigueur devraient être mieux connues et respectées.

« Notre rôle en tant que pouvoirs publics est de favoriser et de soutenir les investissements dans nos secteurs d'activités respectives en mettant en place une législation et des procédures plus attractives. Notre mission fondamentale est d'attirer, d'assister et d'accompagner les investisseurs potentiels dans la réalisation de leurs projets, c'est d'ailleurs ce qui justifie toutes les stratégies que nous sommes en train de mettre en place. » Il est également prévu un colloque sur la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises. Ce colloque réunira les principales entreprises notamment, minière, forestière et pétrolière, ainsi que les différentes parties prenantes. Une opportunité de chance et de conscientisation pour les entreprises de mesurer leurs effets et décision d'activités sur la société et l'environnement.

Des initiatives privées se développent dans le secteur du tourisme. Le ministre a, par ailleurs, salué les initiatives privées qui se développent dans son secteur et qui

contribuent à la modernisation du pays. « Je pense à ces promoteurs privés qui ont récemment fait l'acquisition d'un bateau pour rendre possible l'exploitation du fleuve Congo à des fins touristiques, à nos partenaires libyens qui se sont investis dans la rénovation de ce bel établissement qui nous accueille aujourd'hui, et à ceux qui s'investissent dans la construction d'un complexe touristique à Dolisie comprenant un hôtel de quatre-vingts chambres, un casino, un restaurant et des salles de réunion. » De son côté, le directeur de cabinet du ministre du Tourisme et de l'Environnement, Léonard Miéré, a fait une rétrospective sur les activités qui ont été menées au cours de l'année écoulée. Certaines parmi elles n'ont pas pu être achevées. « Malgré notre détermination et notre bonne volonté, je pense à tous ces projets d'aménagement des sites touristiques qui auraient pu contribuer à la restructuration de l'offre touristique du Congo », regrette-t-il.

Dans le domaine du tourisme, l'action du département s'est focalisée en 2013 sur l'exécution de cinq grands chantiers : la création de l'office de promotion de l'industrie touristique, l'élaboration du plan stratégique du développement du tourisme, le classement des établissements hôteliers, les études d'aménagement des sites touristiques, le renforcement de la réglementation touristique.

Pour ce qui est de l'environnement, le département a participé au lancement de quelques projets : le projet lac Télé, lac Toumba, le projet sur la gestion durable de la faune et le commerce de la viande de brousse, le projet sur la gestion durable des aires protégées transfrontalières du Mayombe, l'étude de faisabilité de l'établissement d'une réserve de biosphère transfrontalière dans l'espace Tridom (paysage Dja-Odzala- Minkébé) entre le Cameroun, le Congo et le Gabon.

Rosalie Bindika

# Mireille

## votre esthéticienne à domicile

- Epilations
- Soins de visage
- Soins corporels: amincissants, relaxants
- Manucurie et Pédicure
- Couverture chauffante
- Vernis Gel et Vernis permanent (dure plus de 3 semaines)
- Maquillages toutes cérémonies



Tél.: 05 526 35 73 / 06 679 12 72



**Promotion spéciale**

Imprimantes 



**HP LaserJet P1102**  
Imprimante Noir-Blanc (Print)  
Prix : **99.000** TTC



**HP LaserJet CP1525n color**  
Imprimante Color (Print)  
Prix : **279.000** TTC



**HP Deskjet P1050**  
Imprimante Color (Scan - Print - Copy)  
Prix : **59.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO  
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com





\*Offre soumise à conditions

PROGRAMME **MBOTÉ**

**Mboté !**  
Vous faites partie des privilégiés.

**Triplez**  
vos miles  
& **bénéficiez**  
de nombreux avantages\*

Offre  
valable  
Du 06 Janvier  
au 31 mars  
2014

## MBOTE! Vos privilèges prennent de l'envol

À chaque voyage avec **ECAir**, triplez automatiquement vos miles et vos voyages, évoluez plus rapidement en catégorie et bénéficiez encore plus, des avantages et remises auprès de nos nombreux partenaires.

Il vous suffit de souscrire ou d'être déjà membre du Programme de Fidélité d'**ECAir**.





## CHRONIQUE

## La renaissance africaine en éveil

Conçu par Cheikh Anta Diop en 1948, plus axé sur le plan culturel, le concept de renaissance africaine a connu un long chemin d'éveil pour être formalisé plus de cinquante ans après en tant que discours par le Sud-Africain Thabo Mbeki, sur l'idée d'un développement culturel et économique s'appuyant sur la démocratie et la bonne gouvernance.

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, la nouvelle génération de dirigeants africains a décidé d'entrer dans la modernité en proclamant la renaissance pour l'Afrique sous un nouveau paradigme. C'est ainsi que naquit le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad). Cette renaissance africaine est illustrée aujourd'hui par un édifice imposant en plein cœur de Dakar, la statue de La Renaissance africaine, œuvre impulsée par Abdoulaye Wade. L'entrée sereine dans ce XXI<sup>e</sup> siècle nous permet de croire, nonobstant les tartufferies prévisibles, que l'Afrique y prendra sa place réelle dans le concert des nations.

N'en déplaise à ceux qui ont toujours accordé au continent africain une place de dernier recours en le gratifiant de formules aux relents paternalistes pour ne pas dire colonialistes ou racistes, tous les indicateurs socioéconomiques clignotent en faveur de l'Afrique, et nul ne s'y trompe en prônant les rapports de coopération gagnants-gagnants désormais voulus avec les États d'Afrique, ceux supposés émergents et ceux qui se sont donné le défi de le devenir dans des délais raisonnables.

La théorie sur la renaissance élaborée tantôt n'est nullement étrangère à ce nouvel ordre qui se profile. Contribution globaliste et réaliste hier, elle s'est affinée en contribuant à redonner à l'Africain la dignité, l'honneur, la fierté et la volonté, vertus qui le caractérisaient jadis. Tant d'exemples contribuent à démontrer la détermination des pays africains à ne pas céder aux sirènes fatalistes.

L'Éthiopie devient une référence mondiale en termes de développement durable avec l'un des plus grands champs d'expérimentation d'éoliennes, simultanément avec la formation de paysans à un type de culture économe en eau. Il en va de même pour le parc d'éoliennes installé par le Kenya sur le lac Turkana, qui est un bon exemple de développement à encourager des énergies renouvelables. Le Nigeria et l'Afrique du Sud ont un incroyable potentiel industriel qu'ils mettent à profit. Une multitude d'exemples prouvent que le développement du continent est inéluctable et indispensable aux autres. Historiquement, cela s'est déjà produit. D'autres pays ou puissances ont largement puisé dans les ressources humaines et naturelles de l'Afrique, et l'on a appelé cela traite négrière, puis colonisation. Aujourd'hui, l'approche est toute différente, car ces rencontres d'hier avec les autres cultures ont fait surgir la mondialisation, réalité interplanétaire d'interdépendance.

L'Afrique se porte mieux depuis une dizaine d'années, sa croissance excède 5% par an en moyenne, même si ce bon chiffre s'explique aussi par l'exploitation de ressources naturelles non renouvelables et ne suscite pas suffisamment d'emplois. Les gouvernements en ont pris bonne note et tâchent de s'inspirer des erreurs commises par les pays industrialisés qui privilégiaient autrefois la croissance au détriment de l'environnement. Dans l'exécution du Nepad comme conséquence logique de la renaissance africaine, on a compris qu'entre autres et à dessein, il fallait en priorité préserver l'environnement et donc dissocier croissance et utilisation des ressources naturelles.

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

**Security garde recrute administrateur, chauffeur et agents de sécurités.**  
Contact : 06 679 78 78 / 01 679 78 78

## MUSIQUE

## Oupta prépare son premier album solo

Après plusieurs prestations à travers le Congo afin de faire découvrir ses nouvelles compositions, Oupta, ancienne sociétaire du groupe Lang'i, et son équipe a terminé le 17 janvier ses enregistrements en studio, avec la collaboration de l'ingénieur du son Serge Guelon, en vue de préparer son premier album solo.

L'album Kia (lumière en kikongo), qui comportera dix titres, est le premier d'Oupta. Depuis le début du mois de janvier, toute la partie instrumentale – batterie, percussion en passant par les guitares, qui restent des bases –, les chœurs et les voix ont été réalisés au studio Patmos, avec Serge Guelon aux manettes du son, qui apporte sa touche pour que l'album réponde aux standards internationaux. Ensuite interviendront le mixage et le mastering et l'étape de la gravure des supports CD.

« Nous déciderons après de la date de sortie officielle de l'album. Nous

sommes confiants dans le travail que nous sommes en train de faire pour cet album car nous avons fait appel à Serge qui, avec le potentiel vocal d'Oupta additionné à la qualité sonore de l'album, donnera une œuvre à la hauteur », a assuré Jess, l'un des batteurs du groupe. Plusieurs morceaux de cet album sont déjà connus des fans de la musique d'Oupta. Car depuis trois ans, elle a démarré une tournée de concert où elle a interprété des titres comme Bilobilo, qui cette fois seront revisités. Les thèmes vont de la défense de la nature aux faits sociaux comme les violences faites aux femmes. Un album qui forme un tout.

Cet opus produit par Zikoupta, une autoproduction d'Oupta, ne marquera pas de césure avec le style grâce auquel l'artiste a été révélée. « Elle a sa vision et sa manière de faire, mais n'oublions pas que dans Lang'i, nous avons créé un style grâce à l'apport de tout le monde. L'équipe qui accompagne Oupta est composée pratiquement

des mêmes personnes. Il y aura toujours des traces, mais elle fait des efforts pour se démarquer. »

L'ingénieur du son, heureux de cette aventure humaine à la fois enrichissante et magique, a promis d'apporter sa touche afin que les résultats escomptés soient au rendez-vous : « J'apporte mes compétences techniques car il s'agit ici de faire que cet album réponde aux standards de qualité internationaux. On essaie de retrouver le matériel qu'on trouve au Congo et de le mélanger à ce qu'on trouve en France afin de sortir un album correct qui réponde à une chaîne de production. »

« Sur certains éléments, j'essaie d'avoir une deuxième lecture de l'album, d'arriver avec un œil différent. Quand il y a des choses qui me gênent et que je ne comprends pas, j'essaie d'obtenir des éclaircissements. Parfois même, je fais des propositions pour tenir des paramètres techniques », a conclu Serge Guelon.

Hermione Désirée Ngoma

## 20 ANS DU KARATÉ CLUB KANAZAWA

## 24 ceintures noires de haut niveau formés

En deux décennies, le club a produit des athlètes sacrés champions du monde, d'Afrique, du Congo. Retour sur les vingt ans d'existence du club Kanazawa.

Le karaté club Kanazawa a une grande renommée nationale en matière de formation des athlètes. Un mérite confirmé par la qualité du travail produit à travers plusieurs compétitions par les karatékas issus de cette école. Ce qui justifie donc l'historique élogieux du club, retracé par son créateur Me Ange Nowa Kebi Mapini, ceinture noire 5e dan. C'était à l'occasion du vingtième anniversaire du club Kanazawa célébré le 17 janvier. En deux décennies, le club a, en effet, formé vingt-quatre ceintures noires, en karaté shotokan. Parmi eux, trois compétiteurs mondiaux, six compétiteurs continentaux et cinq athlètes zonaux. Ces derniers ont brillé de mille feux dans les compétitions nationales, sous-régionales et internationales. Me Nixon Mboussa a été sacré champion du monde en compétition shotokan. Le tournoi a eu lieu en 2010 en France. Bien avant, en 2002, le même athlète avait remporté la médaille d'or au championnat d'Afrique au Botswana. En 2008, il a empoché la médaille de bronze lors d'une compétition internationale au Bénin. Ce palmarès fait du Me Nixon



Me Nowa dressant le bilan des 20ans du club Kanazawa

Mboussa l'un des meilleurs karatékas congolais.

Par ailleurs, plusieurs autres athlètes formés à Kanazawa ont été sacrés champions zonaux d'Afrique centrale en 2003, 2005 et 2007. Au plan national, le club a sept champions à l'exception des vingt-trois champions départementaux et des vingt-neuf champions sectoriels. « Ce parcours montre bien que le club Kanazawa fait la formation des athlètes sa principale préoccupation. Et ces derniers font la fierté du karaté congolais, l'une des disciplines sportives qui honorent le pays », a déclaré Me Ange Nowa. Il a également expliqué que plusieurs maîtres issus de Kanazawa ont, à leur tour, créé d'autres clubs. Certains d'entre eux sont aujourd'hui arbitres nationaux, in-

ternationaux, voire entraîneurs nationaux.

Poursuivre la formation et la promotion du karaté à travers le pays

En outre, le club Kanazawa a organisé trois compétitions de karaté. Il s'agit notamment du challenge Thim Eyoma-Yoma, réalisé en 1998 en mémoire des karatékas disparus lors des troubles socio-politiques que le pays a connus. Un an plus tard, il y a eu l'organisation de la Coupe CNK Kanazawa pour le développement du karaté dans l'axe nord du département du Pool. En 2000, le club a organisé la première édition de l'Open de CNK Kanazawa pour l'unité.

Pour l'heure, le club s'est fixé pour objectif de poursuivre l'œuvre de la formation et de la promotion du karaté à travers le pays. Dans cette optique, Kanazawa compte aussi sur le concours des autres clubs de karaté qui constituent le paysage martial congolais. C'est dans l'unité et les échanges fructueux que l'ensemble des clubs parviendront au développement de cette discipline, même si le club Kanazawa est parmi les plus déterminés pour faire avancer la cause du karaté congolais au-delà des frontières nationales. « Nous continuons à travailler d'arrache-pied pour porter haut l'étendard du karaté congolais », a conclu Me Ange Nowa.

Rominique Nerplat Makaya



## ÉCHÉANCE 2016

## Le MLC prépare l'alternance

**Le parti de Jean Pierre Bemba s'apprête à amorcer des contacts avec les responsables des formations politiques de l'opposition pour élaborer ensemble un programme d'actions et de mobilisation du peuple congolais autour d'un « plan pour une alternance crédible en 2016 ».**

Le siège du Mouvement de libération du Congo (MLC), situé dans la commune de la Gombe, a servi de cadre le 18 janvier à une cérémonie d'échange de vœux entre les cadres de ce parti politique d'opposition. Un rituel voulu sobre dans son agencement et dont l'unique temps fort aura été l'adresse du secrétaire général Thomas Luhaka Losendjola. Devant des députés nationaux et sénateurs, des députés provinciaux, des membres du Collège des fondateurs et du bureau politique et d'autres cadres du parti, le secrétaire général a donné les grandes orientations qui sous-tendront, cette année, les actions du parti. Avant toute chose, l'orateur a livré le contenu du message que Jean Pierre Bemba a adressé depuis la Haye où il est incarcéré, aux membres du MLC. Dans ce court message, le président national du MLC a non seulement adressé ses vœux les meilleurs pour 2014 à ses partisans, mais aussi il a tenu à leur rassurer sur le fait que « l'année qui commence sera celle de la victoire de la vérité sur la mensonge ». Et le secrétaire général d'ajouter sur la même lancée : « Le jugement de Dieu est plus puissant que celui des hommes » avant de chuter en ces termes « Avec Dieu, nous vaincrons ».

L'occasion était belle pour Thomas

Luhaka de passer en revue toutes les péripéties ayant émaillé la vie politique au sein du MLC qui totalise à ce jour quinze années d'existence. L'année 2014 augure, de son point de vue, de belles perspectives pour le parti qui entend jouer à fond sa carte en tant que deuxième force politique de l'opposition. Pour la nouvelle année, a indiqué Thomas Luhaka, le MLC se fixe trois objectifs majeurs. Il s'agit d'entamer toutes les démarches politiques et diplomatiques pour obtenir la libération de Jean Pierre Bemba, de redynamiser et consolider ses positions actuelles en tant que force politique d'alternance et enfin de lancer une grande campagne de sensibilisation et d'implantation du parti sur l'ensemble du territoire national. C'est dans ce contexte, a expliqué Thomas Luhaka, qu'un plan stratégique de recrutement et de redynamisation sera élaboré et réalisé afin de s'adapter au nouvel environnement politique et affronter les enjeux futurs.

Pour 2016, le MLC affiche déjà ses ambitions de devenir la première force politique du pays. Pour ce faire, une stratégie politique bien ouillée est mise en place. « Le MLC s'engage dès maintenant et cela sans répit à entretenir des alliances crédibles avec les partis politiques de l'opposition pour préparer ensemble la victoire des forces du changement lors des élections de 2016 », a déclaré Thomas Luhaka. Plus concrètement, le MLC amorcera des contacts avec les responsables des partis politiques de l'opposition pour élaborer ensemble un programme d'actions et de mobilisation du peuple congo-

lais autour d'un « Plan pour une alternance crédible en 2016 ».

**Des appréhensions**

Saisissant l'opportunité de cette cérémonie d'échange de vœux, Thomas Luhaka en a profité pour livrer la position de son parti sur certains faits d'actualité. Concernant l'abdication du M23 au terme des accords de Nairobi, le MLC constate que malgré cette victoire sur le M23, « la persistance de l'insécurité demeure dans plusieurs territoires de la RDC ». Ce qui constitue un motif d'inquiétude pour le parti autant que l'arrivée massive des réfugiés centrafricains et de certains éléments Seleka au nord Ubangui. Une situation qui, comme l'explique Thomas Luhaka, « doit être mieux encadrée pour éviter à la République la reprise du triste scénario de 1994 à l'Est du pays ». Et concernant les tristes événements du 30 décembre 2013, le MLC dénonce « l'opacité qui entoure la gestion de ce dossier parce que le peuple n'est toujours pas informé sur l'identité des vrais auteurs, leurs motivations, l'évolution de l'enquête etc ». Au sujet des concertations nationales, le MLC s'interroge encore sur la bonne foi de la Majorité quant à l'application des recommandations qui en sont issues.

C'est dans une ambiance bon enfant que s'est terminée cette cérémonie d'échange de vœux qui a permis au parti de se ressouder autour de l'idéal de lutte incarné par son leader qui a toujours milité en faveur de l'instauration d'un nouvel ordre politique en RDC.

Alain Diasso

## KINSHASA

## Plus de mille cas de morsures des chiens en 2013

**Sur ce chiffre, l'Office de vaccination contre la rage (OVCR) a enregistré environ vingt décès enregistrés au cours de l'année qui vient de s'achever.**

Le ministère provincial de l'Agriculture et développement rural lance, au regard de ces chiffres, un appel à tous les habitants de la ville de Kinshasa possédant des animaux de compagnie à se rendre dans leurs communes respectives pour les faire enregistrer. Ce recensement se fait par les inspecteurs vétérinaires installés dans les communes via les chefs de quartier et les chefs de rue afin d'atteindre toutes les personnes concernées par cette campagne qui va du 10 janvier au 10 mars. Dans son message, le ministre provincial de l'Agriculture et développement rural, M. Antoine Didingi, a souligné le fait que la rage constitue un réel danger de santé publique étant donné qu'elle est mortelle. Les statistiques disponibles révèlent que 98% de décès humains par la rage sont dus à la morsure des chiens enragés qui tuent plus de 150 personnes par jour à travers le monde, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). « Le gouvernement provincial se propose d'y opposer une riposte de grande envergure à travers les vingt-quatre communes de la ville de Kinshasa par une campagne de vaccination qui interviendra incessamment. Mais avant de lancer cette campagne de vaccination de tous les animaux de compagnies (chien, chat, singe), j'ai trouvé opportun et urgent de commencer par

une sensibilisation de la population kinoise, car il est prouvé que la rage pourtant maladie réputée contagieuse et de la catégorie A, est négligée et ignorée. Or, l'ignorance tue, dit-on, et la rage tue », a-t-il déclaré lors du lancement de la campagne de sensibilisation sur la rage.

Appelée zoonose par le fait qu'elle se transmet de l'animal à l'homme après morsure, griffure ou léchage des plaies par un animal enragé, la rage est une maladie virale qui touche le système nerveux central des animaux à sang chaud et de l'homme. La rage n'a aucun traitement curatif, sinon un traitement préventif par la vaccination. Tout en invitant les propriétaires de faire recenser et vacciner obligatoirement leurs animaux de compagnie chaque année par les vétérinaires, le ministre provincial Antoine Didingi interpelle également la population sur l'attitude à adopter après morsure par un animal enragé. « En cas de morsure par un animal de compagnie connu ou inconnu, vacciné ou non vacciné, la victime doit impérativement s'adresser d'abord au vétérinaire pour connaître le bilan de santé dudit animal et ce dernier va travailler conjointement avec le centre de santé pour la prise en charge rapide de la victime avant qu'il ne soit trop tard », a-t-il exhorté. En 2013, 7.104 chiens ont été vaccinés et 1.071 cas de morsures dont dix-huit décès humains, selon l'OVCR. Le nombre de décès a augmenté, car il est passé de sept cas en 2012 contre dix-huit cas en 2013.

Gysie Oïssa Tambwe

## WWF

## L'ONG plaide pour la prééminence des besoins du peuple congolais

**Pour cette organisation internationale, les ressources de la RDC ne doivent pas être utilisées pour rendre des sociétés étrangères riches alors que le pays continue à se débattre dans son chemin vers un développement économique durable.**

Dans un communiqué publié le 15 janvier, en rapport avec le projet de loi sur le régime générale des hydrocarbures sous examen à l'Assemblée nationale, l'ONG internationale WWF a exprimé sa crainte de voir ce texte faire la part belle aux intérêts étrangers plutôt qu'aux droits du peuple congolais. Pour le directeur national du WWF en RDC, Raymond Lumbuenamo, les ressources du pays ne doivent pas être utilisées pour rendre des sociétés étrangères riches alors que la RDC continue à se débattre dans son chemin vers un développement économique durable. « Je suis profondément préoccupé par des éléments du projet de loi sur les hydrocarbures, je crains que ce projet de loi ne fasse la part belle aux intérêts

étrangers plutôt qu'aux droits du peuple congolais », a-t-il souligné.

**Éviter les erreurs du passé**

Dans cette réaction, le directeur de WWF en RDC a tiré la sonnette d'alarme afin d'éviter au pays les erreurs du passé. Selon le WWF, en effet, le secteur minier n'a pas fourni aux communautés les bénéfices qui leur avaient été promis. « Aujourd'hui, voilà que nous nous apprêtons à refaire la même erreur avec le pétrole. Nos ressources ne doivent pas être utilisées pour rendre des sociétés étrangères riches alors que notre pays continue à se débattre dans son chemin vers un développement économique durable », a insisté Raymond Lumbuenamo.

Pour le directeur de WWF en RDC, l'espoir était que ce nouveau Code des hydrocarbures exigerait des entreprises qui investissent au pays, de mettre au premier plan les besoins du peuple congolais. « Nos lois doivent les tenir responsables de bonnes pratiques. Une loi pétrolière faible,



Des députés, lors d'une plénière

telle que nous la proposons aujourd'hui leur permettra de nous exploiter davantage. Nos ressources naturelles font partie des plus grands atouts de notre pays et devraient bénéficier à notre peuple », a-t-il souligné.

On rappelle que les députés natio-

naux sont en train d'analyser et de voter, moyennant amendements, article par article, depuis le 13 janvier, le contenu du projet de loi sur le régime générale des hydrocarbures, présenté par la Commission Environnement et conservation de la nature de l'Assemblée nationale. C'est un docu-

ment de cent cinquante-huit articles repartis en huit titres. Il est noté que depuis l'accession à l'indépendance du pays, en 1960, les secteurs des mines et des hydrocarbures étaient régis par un même texte législatif, l'Ordonnance-loi n°67-231 du 11 mai 1967.

Ce texte fut abrogé par l'Ordonnance-loi n°81-013 du 02 avril 1981 portant législation générale sur les mines et les hydrocarbures. Et la loi n°007/2002 du 15 juillet 2002 portant Code minier a, par la suite, crée une nette séparation de ces deux domaines, laissant l'ancienne loi devenue, par ailleurs, inadaptée aux réalités, gérer les activités d'hydrocarbures. Le présent projet de loi en discussion au Parlement au cours de la session extraordinaire de janvier vise, note-t-on, à organiser le régime général applicable aux hydrocarbures, laissant une législation spécifique et attractive, conformément aux dispositions des articles 9 et 122, point 8 de la Constitution.

Lucien Dianzenza



## PNC

## Déguerpissement forcé des vendeurs sur la voie publique



Marché Gambela à Kinshasa

**Le nouveau patron de la Police nationale congolaise (PNC) est décidé d'aller jusqu'au bout pour permettre aux Kinois de vivre en toute décence.**

Depuis qu'il a pris officiellement ses fonctions à la tête de la PNC, le général Célestin Kanyama est vite passé à l'action en prenant une série de mesures censées remettre de l'ordre dans la ville de Kinshasa. Au nombre de celles-ci, le déguerpissement des vendeurs à la sauvette sur la voie publique. L'opération lancée depuis deux semaines produit déjà des effets palpables comme en témoigne le désengorgement de grands carrefours débarrassés de ces commerçants sans scrupule qui jadis obstruaient la voie publique avec leurs marchandises souvent étalées à quelques mètres de la chaussée.

Aujourd'hui, il devient aisé de circuler au centre-ville et dans les différents centres commerciaux de Kinshasa sans peur d'être racketté. Au rond-point Ngaba, à Kintambo-Magasin, à la place Victoire et dans les autres sites généralement fréquentés par les Kinois, ces vendeurs occasionnels ont libéré les lieux. Ils se font de plus en plus rares. Dégaugées, des allées autrefois bondées, ont été désengorgées à la satisfaction générale.

L'emprise publique ainsi débarrassée des étalages de fortune qui jouxtaient la voie routière s'est, du coup, élargie au grand enchantement des usagers de la route. Des arrêts de bus

ont été délocalisés. Les chauffeurs des taxis-bus et leurs receveurs tenus désormais à un type de comportement. Les marchés pirates érigés le long des avenues ont été simplement détruits. Les automobilistes, qui jadis se plaignaient de la réduction des avenues sur fond de la promiscuité ambiante entretenue par ces vendeurs à la criée, ont enfin retrouvé le sourire. L'élargissement de la chaussée leur permet désormais de mieux manœuvrer avec le moins de risque de s'embourber dans des embouteillages interminables. Débarrassée des étals, escabeaux, étalages et autres supports de fortune qu'utilisaient ces hommes et ces femmes pour vendre leurs produits sans tenir compte de l'hygiène, la ville de Kinshasa tend à retrouver progressivement sa splendeur d'antan. Le général Célestin Kanyama qui tient à aller jusqu'au bout dans sa logique d'assainissement de la ville a lâché sur le terrain des agents de l'ordre censés faire respecter la décision. Les récalcitrants voient leurs marchandises être saisies et acheminées au commissariat de police le plus proche où ils sont tenus de payer une amende. Contrairement aux années antérieures où les mesures prises péchaient tant dans leur exécution que dans leur suivi, cette fois-ci, le patron de la police est décidé d'aller jusqu'au bout pour permettre aux Kinois de vivre en toute décence.

Alain Diasso

## MEURTRE DE PATRICK KAREGEYA

## Washington hausse le ton

**Nouveau rebondissement dans le dossier Patrick Karegeya, l'ancien chef de renseignement extérieur du gouvernement rwandais dont le corps avait été retrouvé dernièrement dans un hôtel à Johannesburg.**

Il s'agit de la déclaration de la porte-parole du Département d'État américain qui condamne fermement le meurtre de cet opposant rwandais. Jen Psaki qui s'est exprimée dans le cadre d'une conférence de presse a indiqué que Washington était troublé par « une succession de meurtres d'exilés rwandais importants qui semblent avoir une motivation politique ». En fait, les dernières déclarations de Paul Kagame mettant en garde tous les traitres à son régime est à la base de cette réaction de Washington. L'on se rappelle que le président rwandais avait déclaré que « *quiconque trahit notre cause ou souhaite*

*du mal à notre peuple deviendra une victime* ». Sans jamais citer Patrick Karegeya, l'homme fort de Kigali venait, selon maints observateurs, de réactiver sa ferme détermination d'en découdre avec les opposants. Des propos décryptés comme une menace à peine voilée pour lesquels Washington se dit être très inquiet. Ce durcissement de ton de la part de Washington n'étonne outre mesure lorsqu'on sait que le régime de Kagame est sur le point de mire depuis que son présumé soutien armé à la rébellion du M23 était mis à nu par les experts des Nations unies. Réagissant à chaud à ce dernier développement, le représentant adjoint du Rwanda auprès de l'ONU a déclaré que ce n'est pas la première fois qu'un officiel américain essaie de faire de leçon à un chef d'État africain.

A.D.

## KASAÏ ORIENTAL

## Les miniers sans carte d'exploitation indésirables

**Le gouvernorat provincial a annoncé le démarrage prochain d'un recouvrement forcé pour faire respecter sa directive qui ne doit souffrir d'aucune exception, a-t-il averti.**

Tout opérateur minier non-détenteur de ce document ne peut exercer dans le secteur minier sur toute l'étendue du territoire de la province du Kasai Oriental. Comme l'a expliqué une source officielle locale citée par l'Agence congolaise de presse, cette carte constitue désormais un « préalable » pour exercer dans ce secteur, car, a-t-elle ajouté, la province a besoin d'argent pour financer ses projets de développement. Et cette carte d'exploitation représente une source de recettes pour la capitale du diamant qui n'est plus à l'époque de sa gloire avec la puissante Miba. Cepen-

dant, cette nouvelle disposition est intégrée dans une vision plus large de transformation du secteur minier au Kasai Oriental, et un accent particulier est mis sur les artisans, en raison des difficultés manifestes à relancer pleinement la production industrielle après l'essoufflement de la Miba et les contraintes financières pour soutenir sa relance.

À cet effet, le gouvernorat provincial n'a pas caché son intention de pousser les creuseurs artisanaux à changer de méthode de travail et de mode de vie en adoptant une gestion de travail en communauté. En ce début d'année 2014, le gouvernorat montre un intérêt à introduire des changements majeurs. Après la carte d'exploitation obligatoire, l'autre annonce forte se rapportant directement aux creuseurs artisanaux

concerne la mise en place d'une politique visant à encourager la création des coopératives minières dans le Kasai Oriental. Il s'agit de rendre le secteur minier plus compétitif, en améliorant l'exploitation minière. En clair, les exploitants artisanaux du diamant devront travailler en coopérative et se doter d'un plan d'exploitation qui respecte les normes légales, peut-on lire dans le compte-rendu du conseil provincial des ministres. À terme, ces changements initiés et d'autres attendus assureront un meilleur développement du secteur, et bien plus de recettes pour la province. Passant du discours à l'acte, le gouvernorat provincial est en train de préparer une campagne de sensibilisation de l'ensemble des opérateurs miniers œuvrant dans les différentes zones minières.

Laurent Essolomwa

## LOI SUR LES HYDROCARBURES

## Les réserves des ONG internationales

**Le renforcement du contrôle et des droits de l'État congolais lors des cessions des titres pétroliers a constitué l'une des innovations du texte discuté à l'Assemblée nationale, mais Global Witness s'est dit convaincu de la nécessité pour le pays d'accroître la surveillance des activités des compagnies pétrolières en RDC.**

La nouvelle loi, pour elle, doit absolument empêcher l'écllosion de scandales dans le secteur pétrolier. En effet, il faut éviter de sombrer dans le désordre comme celui qui a émaillé

l'évolution de l'industrie minière en RDC. L'ONG internationale a insisté sur la nécessité d'instaurer une véritable transparence dans la signature des contrats. Or, a-t-elle poursuivi, le système promu par la nouvelle loi encouragerait davantage l'opacité dans l'attribution des droits pétroliers. Elle a affirmé craindre que l'État soit tenté de ne pas communiquer les contrats pétroliers et l'identité des propriétaires réels des licences pétrolières.

Conformément à la norme Itie, ce genre d'informations ne peut plus être

occulté dans la présentation du rapport sur les industries extractives, à savoir les mines, les hydrocarbures et l'exploitation forestière. En refusant d'apporter les amendements nécessaires à cette loi, la RDC ouvre une grande porte à la corruption. Cette carence de transparence aboutirait, à en croire Global Witness, à des situations déplorables comme le forage dans les parcs nationaux et les sites du patrimoine mondial du Congo. Il est nécessaire aussi, a-t-elle ajouté, que les autorités congolaises consultent les populations pour connaître leurs attentes sur cette question d'intérêt majeur pour le pays.

L.E.

## ÉQUATEUR

## Des ONG accusées d'« importer » la main d'œuvre

**Un mémorandum de la société civile du Nord-Ubangi a noté que plus de 90% de travailleurs viennent d'ailleurs, alors que ce district et Gbadolite ne représentent que dix pour cent du nombre total.**

La société civile du Nord-Ubangi accuse les ONG partenaires des agences des Nations unies implantées dans ce district d'importer la main-d'œuvre, au lieu de recruter localement. Selon radiokapi.net qui relaie cette information, la société civile a, en outre, affirmé que leur présence contribue à l'augmentation du coût de la vie.

Le président de la société civile de ce district, Taima Taylor, a affirmé à la radio onusienne que la publication des of-

fres d'emploi ainsi que la passation des tests au niveau de ces ONG demeurent une simple formalité. De son avis, les employés seraient recrutés à partir de Kinshasa ou d'ailleurs. « Plus de 90% de ceux qui sont en train de travailler viennent d'ailleurs. Gbadolite et Nord-Ubangi sont représentés par le reste de ce pourcentage. Nous ne sommes pas xénophobes. Nous ne refusons pas que les gens viennent travailler ici, mais il faut quand même qu'on donne un pourcentage voulu à la population d'ici parce que nous avons quand même des compétences », a-t-il expliqué.

Dans ce mémorandum adressé aux

ONG, la société civile du Nord-Ubangi a également déploré que la concentration d'organisations humanitaires, qui œuvrent principalement dans la prise en charge des réfugiés, a conduit à la hausse des prix des loyers et la profonde dollarisation de l'économie locale. Le commissaire de district du Nord-Ubangi, Willy Isekusu, cité par le média onusien, a affirmé avoir fait le même constat, tandis que le responsable du HCR dans la province de l'Équateur, Guert Van de Casteel, à qui le mémorandum a été transmis, s'est engagé à y donner une réponse « rapide, détaillée et circonstanciée ».

Lucien Dianzenza

## CIRGL

## José Edouardo Do Santos promet d'œuvrer pour la stabilité des Grands lacs

**Le président angolais a, en outre, prôné la non-agression des États de la région excluant, de ce fait, tout appui aux groupes armés.**

Le cinquième sommet de la Conférence internationale pour la région des Grands lacs (Cirgl) qui s'est tenu à Luanda a porté José Edouardo Do Santos à la tête de cette organisation sous-régionale. Le président angolais remplace à ce poste l'ougandais Yoweri Museveni dont le mandat venait d'arriver à terme. Conscient des attentes qui sont placées en lui à l'entame de sa mandature, José Edouardo Do Santos a tenu à rassurer ses pairs sur sa volonté inébranlable de contribuer à la stabilisation de la sous-région minée depuis des lustres par des conflits récurrents.

José Edouardo Do Santos s'est donc engagé à assumer la responsabilité de la Cirgl avec honneur en mettant en œuvre les délibérations de l'actuel sommet et celles des précédentes rencontres. Devant ses collègues chefs d'État et de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour les Grands lacs et des diplomates, le président angolais a déclaré œuvrer pour la stabilité et le développement de la région des Grands lacs. Il a, en outre, prôné la non-agression des États de la région excluant, de ce fait, tout appui aux groupes armés. Il est temps, a-t-il déclaré en substance, de bannir le phénomène « groupe armé », mais aussi les rebellions ainsi que les activités subversives qui se déclarent dans les États de

la région et ce, dans le respect strict de la Charte de l'Union africaine. L'arrivée du président angolais à la tête de la Cirgl a été saluée par la classe politique congolaise qui y voit là un signe avant-coureur pour la stabilisation du pays au regard de ses prédispositions pour la paix. L'on rappelle que l'Angola entretient depuis toujours des relations apaisées avec la RDC, nonobstant quelques tensions à la frontière du reste bien gérées par les autorités des deux pays. L'on rappelle également que l'Angola était au chevet de la RDC lors de la rébellion de 1998 menée par le RCD avec l'appui du Rwanda en envoyant ses troupes combattre aux côtés des Fardc.

A.D.



## CHAN 2014

## La RDC retarde ses chances après la défaite contre le Gabon

Les Congolais ont enregistré leur première défaite à la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) qui se déroule en Afrique du Sud.



Les Léopards locaux de la RDC

Les Léopards locaux de la RDC, privés de leur sélectionneur Santos Muitubile suspendu, ont été battus le 18 janvier au stade Peter Mokaba de Polokwane par les Panthères du Gabon sur la marque d'un but à zéro. L'unique but de la partie a été inscrit dès la deuxième minute de jeu par Engongah Obame, reprenant de la tête, hors de portée du gardien de but Robert Kidiaba, un corner venu de la gauche.

En position de sélectionneur avec la suspension de Santos Muitubile, Papy Kimoto a aligné Robert Kidiaba dans les perches. Éric Nkulukuta, Kimuaki, Ungenda et Kasusula ont formé la ligne défensive des Léopards. Au milieu de terrain, on a retrouvé Bangala Litomba préféré à Lema Mabidi (pourtant élu homme du match contre la Mauritanie), Ilongo Ngasanya et Luvumbu Nzinga. En attaque, il y avait Firmin Mubele, Ngoy Emomo et Mbidi. Et c'est dès la deuxième minute que les Léopards ont encaissé l'unique but de la partie. Et les poulains de Muitubile -qui a suivi la partie à partir des tribunes du stade Peter Mokaba de Polokwane- ont tenté de prendre la direction du jeu au milieu de terrain en première période, mais ils n'ont pas réussi à relever le défi physique leur imposer par les Panthères du Gabon.

En seconde période, Papy Kimoto a effectué des changements avec la montée de Lema Mabidi à la place de Bangala, Ebunga à la place Luvumbu Nzinga et Jean-Marc Makusu à la place d'Ilongo Ngasanya dit Saddam. Mais le score n'a pas évolué. La RDC a donc concédé leur première défaite à la 3e édition du Chan. L'absence de Santos Muitubile a certainement influé sur la prestation des Léopards dont le jeu n'a pas été fluide tout au long de la partie. Les Congolais ont péché par la précipitation. Rappelons que le sélectionneur Santos Muitubile a été suspendu suite à son altercation avec un membre du staff technique de la Mauritanie au cours de la confrontation entre la RDC et ce pays en première journée. Du côté gabonais, l'expérimenté Daniel Cousin a été laissé sur le banc jusqu'à la 88e minute de jeu. La RDC devra donc attendre son match contre le Burundi pour s'assurer la qualification en quarts de finale de cette compétition.

Martin Enyimo

## TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL

## V. Club bat Cara et Mounana soumet FC MK

Organisé par l'AS V.Club de Kinshasa, ce tournoi a débuté le 16 janvier au stade Tata Raphaël de Kinshasa.

En première journée de cette rencontre internationale amicale, l'AS V.Club de Kinshasa a battu Club Athlétique Renaissance Aiglon Cara du Congo Brazzaville par trois buts à deux, au terme d'une partie ayant les allures d'un match de compétition africaine. Les buts de V.Club ont été inscrits par Emmanuel Ngudikama dit Kila (9e minute), le Burkinabé Abdoul Aziz Djelbeogo (13e minute) et le buteur international rwandais de souche congolaise Taguy Etekiamama Agiti (39e minute) sur balle arrêtée mystifiant le gardien de but Tahourou Clovis.

Ossere Rochel (44e minute) sur penalty et le Congolais de la RDC Jérémie Mumbembe (76e

minute) transfuge de Dauphins Noirs de Goma (Nord-Kivu) ont réduit la marque pour Renaissance Aiglon Cara de Brazzaville.

**Raoul Shungu, Tusilu et Niemba à Cara...**

Outre Jérémie Mumbembe, on a noté dans les rangs de Renaissance Aiglon Cara la présence du milieu de terrain Yannick Tusilu Bazola, ancien du Daring Club Motema Pembe et Mazembe passé par AC Léopards de Dolisie en République du Congo. Il avait pourtant été annoncé à Diables noirs de Brazzaville pour se retrouver finalement au sein de Renaissance Aiglon Cara de Brazzaville. Et il a posé de sérieux soucis aux joueurs de V.Club coaché pour la circonstance par l'entraîneur adjoint Zico Kiadivile, à l'ab-

sence du titulaire de Florent Ibenge. Éric Niemba, ancien de V.Club qui a passé plusieurs saisons à l'AC Léopards de Dolisie s'est lui aussi engagé avec Aiglon Cara. Notons aussi que Cara est entraîné par le technicien congolais de Kinshasa Raoul Jean-Pierre ancien de Luvumbu, V.Club. Il avait été, lui aussi, annoncé à Diables noirs de Brazzaville en tandem avec François Époma Bolenge. Finalement, il a atterri à Cara.

En première rencontre, le FC MK de Kinshasa a été battu par CF Mounana du Gabon sur la marque d'un but à deux. Et pourtant, Fundu Mimo a ouvert la marque à la 22e minute pour les joueurs du coach ivoirien Bruno Bla (qui vraisemblablement a pris la place de l'entraîneur Jacques Kingambo sur le banc de MK). Mais Likika a éga-

lisé pour les joueurs venus de Libreville à la 25e minute sur une superbe balle arrêtée. Et Ibrahim Abdoulaye a donné la victoire à Mounana à la 77e minute. Selon le programme du tournoi, V.Club devrait être aux prises à Mounana le 19 janvier au stade Tata Raphaël, alors que Cara s'opposait au FC MK. En dernière journée le 22 janvier, il est prévu le match entre V.Club et FC MK et Mounana contre Renaissance Aiglon Cara.



V.Club

M.E.

## FOOTBALL-TRANSFERTS

## Manzia à Dukla Praha, Lualua à Rizesport, Kanda quitte Raja

Le mercato d'hiver semble être dans sa phase ultime avec les derniers mouvements de transfert du côté des Congolais.

L'on mentionne d'emblée l'arrivée de Trésor Lualua Lomama à Rizesport dans le championnat turc de première division. À 33 ans, l'ancien international congolais a donc quitté Kardemir pour se relancer à Rizesport pour une saison et demie. Son nouveau club est actuellement 15e sur dix-huit équipes au classement de Turquie. Le président de Rizespor compte sur le puissant attaquant congolais ancien de Colchester Utd, passé par Newcastle Utd, de Portsmouth et Blackpool en Angleterre, de l'Olympiakos de Pirée en Grèce et d'Al Arabi Doha au Qatar, Omonia Nicosie au Chypre, avant Karabüskspor Kardemir en Turquie. Lualua a donc la lourde mission de marquer des buts et amener le club à assurer son maintien en première division turque.

Pour sa part, l'attaquant international congolais Manzia Budzie vient de signer un contrat de trois ans et demi avec FK Dukla Praha, club de



Deo Kanda

première division en République Tchèque actuel 4e au classement. Le directeur sportif du club Günter Bittengel a déclaré avoir engagé l'ancien joueur de Shark XI FC de Kinshasa et de l'Etoile sportive du Sahel de Tunisie afin d'améliorer le secteur offensif de son équipe. Manzia qui a passé sa visite médicale débutera le championnat le 22 février 2014, après la trêve hivernale. Le joueur salue changement qu'il espère bénéfique pour sa car-

rière, après son passage à l'Etoile du Sahel de Sousse. Il compte donner se donner à fond, lui qui a apprécié l'accueil lui réservé par ses nouveaux coéquipiers.

Alors que Manzia quitte la Tunisie pour la République Tchèque, son compatriote Deo Kanda n'est pas encore fixé sur son avenir. En effet, Raja de Casablanca du Maroc a résilié le contrat qui le liait à l'ancien joueur du TP Mazembe et du Daring Club Motema Pembe. Linfor-



Omenuke Mfulu

mation avait été publiée depuis le mercredi 8 janvier sur le site officiel du club marocain. Outre Kanda, Raja de Casablanca s'est séparé aussi de Badr Kachani, Redouane Dardouri, Yassine Wakili, et du Camerounais Joël Tata (18 ans), recruté en juin 2013 pour cinq ans. Ces contrats, indique-t-on, ont été résiliés à l'amiable, avec versement des frais dus aux joueurs 31 décembre 2013. Et selon les médias marocains, Raja a cassé le contrat

de Kanda afin d'engager l'Egyptien Amr Zaki qui a signé jusqu'en juin 2015. Notons que Deo Kanda a pris part avec Raja à la dernière Coupe du monde des Clubs organisé par la Fifa au Maroc. Et le club marocain a été battu en finale par Bayern de Munich.

Enfin, signalons aussi que le jeune international U20 congolais, Omenuke Mfulu (19 ans) a signé son premier contrat professionnel à Stade de Reims (actuel 7e au classement de la L1 Française) pour les trois prochaines années. « Mon objectif à court terme, c'est déjà de faire une très bonne fin de saison avec l'équipe Réserve. Si j'ai la chance de faire une apparition avec le groupe professionnel, tant mieux. Et bien entendu, sur du plus long terme, le but est d'intégrer complètement le groupe, et de jouer », a-t-il déclaré lors de la signature. Ancien de Lille, il a donc choisi de poursuivre sa carrière à Reims. Notons qu'Omenuke a participé avec les Léopards U20 au dernier Tournoi international de Toulon en France.

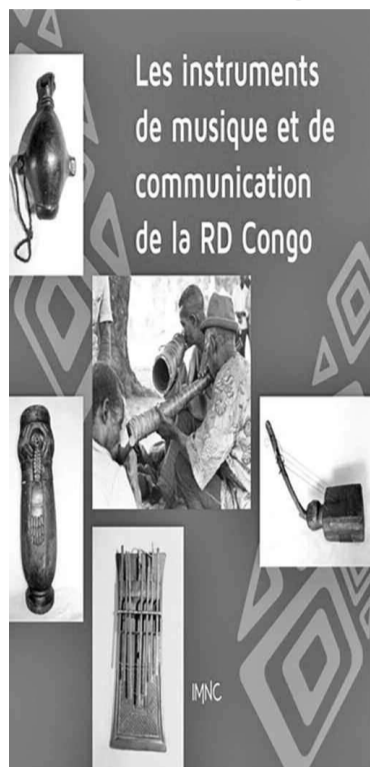
M.E.



## PATRIMOINE

## Aperçu des instruments de musique traditionnelle de RDC à l'Institut français

L'exposition qu'abrite encore la Halle de la Gombe jusqu'au 15 février, ouverte au grand public depuis le 28 novembre dernier, met à portée de vue des pièces remarquables triées dans le lot des 3 000 du fonds de l'Institut des musées nationaux du Congo



La couverture du catalogue de l'exposition « Les Instruments de musique et de communication de RD Congo »

(IMNC).

L'échantillon de l'important trésor que l'IMNC dévoile à l'exposition Les Instruments de musique et de communication de RD Congo n'est pas des moindres. Son intérêt est d'autant plus grand que l'on sait la contribution de ces objets de la vie traditionnelle dans l'art d'Orphée congolais encore aujourd'hui comme « source d'inspiration inépuisable de sa musique contemporaine ». Une évidence que le directeur de l'IMNC, Joseph Ibongo, prenait le soin de rappeler alors au vernissage, question de signifier toute sa place dans le développement du patrimoine culturel local. Les instruments exposés distincts les uns les autres sont regroupés en quatre familles, à savoir les aérophones, les cordophones, les idiophones et les membranophones. Dans le lot des aérophones, ces instruments qui émettent des sons par la vibration des airs, il y a lieu de citer les sifflets, cors, cornes, flûtes et trompettes. Dans le catalogue qui accompagne l'exposition se trouve mentionné le rôle propre de chacun d'eux. Aussi ne restera-t-il plus qu'au visiteur de le consulter pour y



La photo du joueur d'olifant

découvrir, par exemple celui de la « Flûte » tshokwe exposée ou de « l'Olifant » songye à découvrir sur une photo contextuelle noir et blanc d'un joueur d'olifant.

Au nombre des cordophones, instruments dont les sons sont extraits grâce à la vibration d'une ou plusieurs cordes tendues à un ou plusieurs arcs en bois, figurent le « Pluriarc » kuba et la « Cithare » hutu. Deux des pièces les plus impressionnantes de l'exposition sont à voir parmi les idiophones. C'est dire que les « Tambour à lanières » yombe

et « Tambour à fente » ngombe longs respectivement de 2 385 mm et 2 390 étonnent. Ces instruments qui vibrent par eux-mêmes émettent des sons lorsqu'ils sont frappés.

Les membranophones, loin d'être les moindres des instruments présentés, eux, produisent des sons à partir d'une membrane tendue au-dessus d'une caisse de résonance, certains sont percutés avec les mains et/ou avec les bâtons. C'est le cas du « Tambour à friction » mbun.

Les instruments de musique traditionnels dont certains sont encore

d'usage à ce jour interviennent lors des grands moments du cycle vital et lors de toutes les activités humaines. Ils participent aux événements les plus solennels jusqu'aux plus humbles. Il leur est également reconnu plusieurs rôles. En effet, ils sont donnés leur contribution dans les domaines politique, éducatif, commémoratif, communicationnel, religieux, social et symbolique. En plus de sensibiliser sur la culture des peuples, ils communiquent une information et véhiculent rapidement un message.

Par ailleurs, l'IMNC a produit les Anthologies de musique Lunda, Nande, Mbuti, Pakombe, Salampasu, Mangbetu, Tshokwe, Tetela, Leele, Ubangi, Nkundo et Azande. Fruit d'une récolte fournie après l'enregistrement de plus au moins 1 033 heures de musique, elles accompagnent l'exposition en cours. Des exemplaires disponibles au lieu de l'exposition sont vendus à côté du catalogue susmentionné. En outre, notons que les instruments en exposition sont extraits des 3 000 récoltés auprès de soixante-sept peuples sur les 450 que comprend la RDC.

Nioni Masela

## ART

## L'Espace Masolo de Kinshasa au Festival « Noël en marionnette » à Yaoundé

La troupe Liziba Théâtre du Centre des ressources et de solidarité artistique et artisanale (CRSAA) - Espace Masolo de Kinshasa a participé, du 10 au 16 décembre 2013 à Yaoundé au Cameroun, à la 4<sup>e</sup> édition du Festival « Noël en Marionnette ».

La rencontre artistique et culturelle est organisée par l'Association Banab'Africa qui a invité la troupe des marionnettistes de l'Espace Masolo de Kinshasa. La délégation de la CRSAA a été composée de Cathy Ekemino, Scram Tusamba, S. Konde et Christian Kipoke. Notons ici que Christian Kipoke a fait partie de la délégation de l'Espace Masolo qui est revenue le 23 novembre 2013 d'une tournée de trois mois en Allemagne et en France. À Yaoundé, Liziba Théâtre a présenté le spectacle « Croco la danse du crocodile », texte et mise en scène de Dorient Kaly. Il s'agit d'un spectacle captivant et ramène le spectateur aux temps anciens lorsque les pratiques et préceptes traditionnels et ancestraux rythmaient la vie quotidienne. Liziba Théâtre a livré sept représentations notamment à l'Institut Français de Cameroun (ouverture du festival), au Goethe Institut (Centre culturel Allemand de Yaoundé), à l'école française de Yaoundé et enfin à la 8<sup>e</sup> édition de la grande fête foraine urbaine et ludique Yaoundé en fête (Yafe) créée en 2006.

Selon Cathy Ekemino, qui était la chef de délégation, ce spectacle



Liziba Théâtre de l'Espace Masolo de Kinshasa sur scène au 4<sup>e</sup> festival Noël en marionnette à Yaoundé

présenté par les marionnettistes de la RDC à Yaoundé a été joué pour la première fois en 2006 à Kinshasa, précisément à l'Espace Masolo situé dans la commune de Masina, au Centre culturel Français de Kinshasa (actuellement Institut français), à l'Écurie Maloba et à l'Espace Bejart dans la commune de Bandalungwa et à l'Espace Muika Théâtre dans la commune de Ngiri-Ngiri. En 2007, ce spectacle a été présenté au Festival Journées congolaises de théâtre pour et par l'enfance et la jeunesse (Joucotej), et à la résidence de l'ambassadeur de France à l'occasion de la fête de Noël.

En 2008, Liziba Théâtre des Marionnettes s'est produit à l'école belge de Kinshasa et à l'Espace Masolo (cinq représentations). Entre 2009 et 2012, il y a des représentations

des différentes écoles de Kinshasa. Et en 2013, la troupe s'est produite dans dix écoles de la capitale de la RDC, avant de participer part au Festival international Noël en marionnette à Yaoundé au Cameroun. Rappelons que le CRSAA-Espace Masolo a été créé en 2003 par Hubert Mahela, afin de récupérer et encadrer des enfants vivant dans la rue ou en rupture familiale, par l'apprentissage des activités culturelles et artistiques. Pour ce faire, l'Espace Masolo œuvre en collaboration avec des centres d'hébergement et d'autres structures de Kinshasa du secteur. En plus d'apprendre à ces jeunes abandonnés un métier ou un art, l'objectif de l'Espace Masolo est de les réintégrer dans la communauté et dans leurs familles respectives.

Martin Enyimo

## LIVRES

## Les "Médias écrits de la diaspora congolaise" passés à la loupe

L'ouvrage Médias écrits de la diaspora congolaise de Bruxelles, Londres et Paris est rédigé par Casimir Ilunga, docteur en sciences de l'information et de la communication de l'université Paris 2.

L'auteur souligne qu'en Europe, les Congolais à l'instar des autres membres de la diaspora souffrent de la sous-représentation dans les pays d'accueil. « Les actions et événements de ces minorités ne sont rapportés qu'à l'occasion des circonstances malheureuses comme des crimes ou des événements sportifs et musicaux qui impliquent les membres de ces minorités », indique-t-il. Ce qui pose le problème de la visibilité dans les médias des pays d'accueil. Selon Casimir Ilunga, cette situation entraîne la naissance des médias communautaires qui évoluent à l'ombre des médias traditionnels. Tout au long de cet ouvrage, l'auteur se propose de ré-

pondre à la question de savoir dans quelle mesure les médias ethniques des Congolais en Belgique, France et Grande-Bretagne favorisent, dans leur configuration actuelle, la participation citoyenne. En d'autres termes, explique-t-il, il cherche à savoir si, dans leurs conditions actuelles, ces médias communautaires (dits « ethniques ») constituent un élément de réelle communication face aux enjeux de l'heure concernant la citoyenneté des immigrants ou s'ils ne sont qu'un élément du renforcement du prestige de leurs initiateurs. Cependant, l'auteur relève que ces médias ont une existence précaire qui ne leur permet pas de jouer leur rôle de véhiculer des messages horizontalement et verticalement. « Les raisons de ce rendez-vous manqué sont diverses : elles vont de la production à la réception de ce produit médiatique ainsi qu'à l'environnement dans lequel il évolue », indique Casimir Ilunga. Ces journaux serviraient les intérêts et les préoccupations de leurs journalistes plutôt que ceux de leurs lecteurs, alors qu'ils prétendent le contraire avec ostentation. Pour Francis Balle, qui préface le livre, c'est sans doute dans la dénonciation de cette maladie infantile du journalisme que réside l'ultime originalité et l'apport le plus précieux de la recherche de Casimir Ilunga-Kasambay. « C'est aussi ce qui lui donne, à partir de l'examen d'une situation très particulière, une portée universelle et un enseignement qui mérite, à ce titre, d'être entendu. »

Patrick Kianimi



La couverture du livre



## DEVOIR DE MÉMOIRE

## Jean-Félix Tchicaya, 53 ans déjà !

**Aucune manifestation, ni cérémonie d'hommage, ni évocation, n'a été organisée ce 16 janvier à Pointe-Noire et au Kouilou à l'occasion de la célébration du 53e anniversaire de la mort de Jean-Félix Tchicaya, premier député congolais pour le Moyen Congo et le Gabon à l'assemblée nationale constituante de Paris de 1946 à 1958 et fondateur du Parti progressiste congolais.**

Jean-Félix Tchicaya ne fut pourtant pas un citoyen ordinaire pour mériter pareille indifférence. Celui qui va siéger jusqu'à la fin de la Ve République va se distinguer tout au long de son parcours politique par ses convictions, son courage et son humanisme.

Diplômé de l'École normale d'instituteurs William-Ponty de Dakar, Jean-Félix Tchicaya va plutôt opter pour une carrière politique en délaissant le tableau noir et la craie. Mobilisé en 1939, il s'engage en 1943 dans les rangs des Forces françaises libres. Élu député socialiste



de son ami Félix Houphouët-Boigny, Jean-Félix Tchicaya se présente aux élections de novembre 1946 sous l'étiquette du Parti progressiste du RDA. Il est élu dans le collège d'autochtones du Moyen Congo, la circonscription Gabon-Moyen Congo ayant été divisée en deux en ce qui concerne le collège des autochtones.

Dans la première assemblée législative, le député du Moyen Congo, membre du groupe d'Union républicaine et résistante appartenant au groupe communiste, fait partie de la commission de la marine marchande et des pêches et de la commission des territoires d'Outremer qui le désignera en 1949 au comité directeur du FIDES. Il va longtemps lutter pour l'amélioration de la situation économique du continent touchée par l'inflation et le manque des produits

manufacturés. Il va aussi afficher son engagement pour la nationalisation des compagnies de navigation. Aussi, va-t-il présenter les observations sur les liaisons maritimes entre les territoires de l'Union française et la métropole : nécessité de renforcer la représentation des territoires africains au Conseil supérieur de la marine marchande, le développement de la marine de commerce à un niveau digne d'une grande nation de tradition colonisatrice.

**Il œuvre pour l'amélioration des conditions de travail**

Pendant la seconde législature, il est nommé membre de la commission des moyens de communication et du tourisme, puis en 1953 par la commission de la marine marchande et des pêches, en 1955 de la commission des immunités parlementaires. Pendant ce mandat, il se bat pour l'émancipation politique de l'Afrique et la réorganisation de toute l'administration municipale d'Afrique noire associant plus largement la population indigène à la

gestion en créant une trentaine de communes de plein exercice.

Ses principaux combats politiques furent entre autres la lutte contre le double collège électoral (un pour les Européens et l'autre pour les indigènes). Il œuvra aussi pour l'amélioration des conditions de travail des Congolais (fin du travail forcé, mise en place du code de travail et des conventions collectives, respect de la liberté syndicale).

Réélu en 1958, il vote en juin 1958 la confiance au général de Gaulle. Ceci donnera naissance à la Ve République. Il meurt à Pointe-Noire, le 16 janvier 1961 à Pointe-Noire, peu après les indépendances.

À Pointe-Noire, une école primaire, un collège, un rond-point, des rues et des avenues portent son illustre nom. Des associations et des groupements socio-professionnels revendiquent et affirment leur appartenance à son idéal. Le 16 janvier, date anniversaire de sa mort, Jean-Félix Tchicaya a pourtant été oublié par tous.

**Hervé Brice Mampouya**

## MADINGO-KAYES

## Des dons pour l'hôpital Antoinette-Sassou-N'guessou et l'internat

**La représentante de la Fondation Congo Assistance (FCA) de Pointe-Noire/Kouilou, Meno Félicité Tchiloumbou Diop, a remis, le 14 janvier, un don de vivres à l'internat de Madingo-Kayes afin d'améliorer l'alimentation des élèves. À l'hôpital Antoinette-Sassou-N'Guessou, elle a remis un split et du matériel de travail.**

L'école étant le berceau de la République, le gouvernement congolais a décidé, pour son programme d'action 2014, de prendre en compte l'ensemble du système éducatif, de

l'enseignement fondamental et technique à la formation qualifiante et supérieure. En vue de l'appuyer dans ses efforts, la FCA a choisi de remettre, en ce début d'année scolaire, un don de denrées alimentaires variées à l'internat de Madingo-Kayes et de divers objets.

Par ailleurs, l'hôpital Antoinette-Sassou-N'Guessou de Madingo-Kayes a bénéficié d'un don de split et de cartons de compresses.

Dans son allocution, Meno Félicité Tchiloumbou Diop a demandé aux élèves bénéficiaires de voir dans ce modeste présent l'amour d'une

mère soucieuse de l'avenir de ses enfants et de son pays, car, a-t-elle dit, « *c'est avec la jeunesse d'aujourd'hui qu'on prépare les hommes de demain.* » Pour réussir dans la vie, il faut une formation de qualité, apprendre ; et pour bien apprendre, il faut être en bonne santé, a-t-elle souligné. Émue par le geste, Rocelle Moudzika Bouéssé, élève interne, a remercié la Fondation Congo Assistance pour sa générosité. Notons que François Luc Makosso, conseiller spécial du chef de l'État, Jean-Charles



La représentante de la Fondation Congo Assistance remettant le don (© Adiac). Odonda, maire de la communauté urbaine de Madingo-Kayes, et Marcel Minogo, pro-

visueur de l'internat, ont assisté à la remise des dons.

**Prosper Mabonzo**

## SOLUTIONS FOR AFRICA - SOCIÉTÉ DE FORAGE DE PUIITS D'EAU

- MATÉRIEL DE FORAGE : disponible en stock
- POMPE IMMERGÉE.
- POMPE SOLAIRE.
- POMPE MANUELLE.
- RESERVOIR D'EAU EN GRANDES CAPACITÉS.

- TUYAU PVC HAUTE PRESSION
- PRODUITS CHIMIQUES.
- PRODUITS A BOUE
- EQUIPEMENT COMPLET DE PURIFICATION D'EAU
- RESERVOIR DE GRANDES CAPACITÉS
- ETC....

**E-mail : dhiren@solution4africa.com**  
**rdhiren@gmail.com**  
**Web site : WWW.solution4africa.com**  
**contact : +243 810 785 676**

**ADRESSE :**  
**88, AV. Colonel Ebeya, C/Gombe**  
**Kinshasa/R.D.Congo**



## HUMEUR

## Le vrai visage des ouvriers dans une entreprise

Pour nous, le terme ouvrier n'est pas radicalement opposé au terme employé de bureau, mais il désigne tout de même dans une entreprise ou dans une entité administrative celui qui exerce un travail beaucoup plus manuel que conceptuel.

Contrairement à ce que pensent certains agents dans les entreprises, les ouvriers ne sont pas un maillon inutile de la chaîne entrepreneuriale. Ils sont des hommes qui constituent un anneau important du processus de production sociale dans une entreprise. Un seul exemple suffit pour justifier son importance : un ouvrier électricien peut arriver à bloquer durant toute une journée le circuit normal du courant électrique en inversant à sa guise les fils conducteurs, et c'est l'entreprise qui reste dans le noir. C'est donc se tromper que de sous-estimer la place qu'occupe l'ouvrier dans une entreprise.

Tentons de voir les rapports de l'ouvrier avec sa hiérarchie, c'est-à-dire de façon verticale, et avec les autres ouvriers, c'est-à-dire de façon horizontale. L'ouvrier n'y va pas avec le dos de la cuiller pour s'adresser à un chef dans une entreprise. Il peut arrêter le chef là où il le veut et n'importe quand, même à sa descente de voiture. Il parle crûment à sa hiérarchie. Rares sont les ouvriers qui passent par la secrétaire pour s'adresser au chef. C'est pourquoi les assistantes ou les secrétaires ont souvent peur de cette catégorie de travailleurs. Les ouvriers le plus souvent brisent la trajectoire administrative en posant leurs problèmes directement au chef, et une grande partie de leurs préoccupations est prise en compte par le chef lui-même. De ce fait, ils constituent sans équivoque l'un des maillons forts de la chaîne.

Oui, ils ne prennent pas part aux différents conseils d'administration, mais ils réussissent à faire glisser leur point de vue sur certains dossiers traités lors desdits conseils par des tierces personnes. L'ouvrier n'est pas à la conception, mais peut souffler une bonne idée à ceux qui conçoivent. L'ouvrier ne fait pas partie des acteurs financiers de l'entreprise, mais peut boudier sainement la sortie abusive d'argent et conseiller sagement un financier. L'ouvrier n'est pas un ingénieur-technicien, mais peut proposer un dispositif louable à un ingénieur. L'ouvrier n'est pas un cadre en informatique, mais peut avoir son mot à dire en cas de difficultés informatiques. L'ouvrier n'est qu'un exécutant, mais peut orienter socialement et positivement un chef dans la prise de décisions qui pourront être salutaires à toute l'entreprise et arrêter par conséquent une révolte.

Oui, les ouvriers se considèrent dans de nombreuses structures entrepreneuriales comme les hommes de tout le monde. Ils peuvent facilement arriver chez le chef et aller dans tous les bureaux. Ils se trouvent souvent entre eux pour passer au peigne fin leurs problèmes, ils se jalouent, ils ont des humeurs difficiles à caractériser, ils sont changeants, parfois revendicateurs même s'ils ont la possibilité de voir facilement le chef ou la chance de voir leurs préoccupations prises en ligne de compte. Ils lisent facilement les mines des chefs. Ils sont souriants avec les chefs qui le sont et front fermé avec ceux qui sont peu amusants.

Le côté dangereux est que comme ils ont l'accès facile aux bureaux des chefs et le contact non programmé avec les chefs, ils peuvent facilement chuchoter à l'oreille du chef pour lui dire certaines « vraies fausses choses » dans le but de le flatter. Ils adorent des fêtes, mais sont hostiles aux réunions. Lorsqu'une réunion dans une société ou une entreprise est programmée avec les ouvriers, bon nombre d'entre eux évitent de se présenter, tandis que lorsqu'il s'agit d'une fête ils sont présents même s'ils sont en congé.

Il est souhaitable d'accepter que dans toute chaîne de l'organisation sociale tous les maillons aient des fonctions importantes, car une société, une entreprise ou une administration sans ouvriers ressemble à un repas qui manque de certains mets. Ils ont donc un rôle bien précis à jouer dans une entreprise pour la bonne marche de celle-ci. Évitions donc de les considérer comme des gens ne faisant pas partie de l'ensemble.

Faustin Akono

## MASSIF FORESTIER DE HINDA

## La mission de sécurisation se poursuit

Les membres de la commission chargée de faire partir les occupants anarchiques du massif forestier de la société Eucalyptus Fibre du Congo (EFC) ont effectué le jeudi 16 janvier à Pointe-Noire une visite sur le terrain, afin de s'enquérir de la réalité.

Il faut dire que le massif forestier a subi des agressions de l'homme par le biais des coupes frauduleuses massives de bois sur de vastes étendues, à dessein d'occuper des terrains, vendre des parcelles, se faire établir des titres abusifs de propriété et se

construire des maisons. Une commission a donc été décidée et mise en place en date du 8 août dernier lors d'un conseil des ministres afin de restaurer l'autorité de l'État ; de récupérer tous les espaces spoliés en plein massif forestier des sites du plateau de Hinda, Nanga, Patra et les alentours de la rivière Ngouambouchi allant à Mongo Mpoukou.

Ces espaces, pourtant classés domaine public ont été transformés en parcelles de terrains, lotis, bâtis et habités alors qu'ils ont été concédés à EFC pour les intérêts

économiques du pays. C'est ainsi, au cours de sa mission et ce afin de récupérer ces terres, que la commission a réparti l'espace du massif forestier de Hinda en trois zones, la zone A, la zone B et enfin la zone C, considérée comme bâtie et non habitée et qui doit revenir à la société EFC. Et le mode opératoire de cette commission consiste à s'occuper et à préserver cette zone C.

Le commandant de la zone militaire de défense n°1 a profité de cette descente pour éclairer l'opinion publique sur certaines rumeurs affirmant l'installation d'armes lourdes dans la zone du massif forestier de Hinda par la force publique. « Il n'y a aucune disposition militaire qui puisse inquiéter la population, les hommes en uniforme ne sont que là pour la sécurisation de la zone », a-t-il précisé. Notons que cette délégation a été conduite par le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, président de la commission, et le commandant de la zone militaire de défense n°1, le général Jean Olessongo Ondaye et bien d'autres autorités de la ville.

Prosper Mabonzo



Les membres de la commission sur le terrain

## COMMERCE INFORMEL

## Les vendeurs à même le sol obstruent les allées des marchés

On pensait qu'après les fêtes de fin d'année, les choses allaient rentrer en ordre dans les différents marchés de la ville océane. Les vendeurs continuent d'occuper les abords des rues et des avenues, voire des chaussées, pour étaler leurs marchandises en obstruant la circulation sous l'œil complaisant des gestionnaires des marchés. Ce spectacle est plus criant au grand-marché de Pointe-Noire.



Des vendeurs sur la chaussée dans l'un des marchés de Pointe-Noire

Cette attitude qui perdure prend des allures d'un agissement normal et les vendeurs qui travaillent dans le périmètre se plaignent, car les acheteurs ne rentrent plus à l'intérieur des marchés, ils s'arrêtent juste dans les rues et sur les chaussées où sont installées, sous l'œil complaisant des gestionnaires des marchés, des marchandises. Ce spectacle crée non seulement des embouteillages et des accidents de circulation, les véhicules ayant de la peine à circuler, mais rétrécit aussi les largeurs des rues qui perdent chaque jour quelques mètres au profit de ces vendeurs sans étalages. Chaque jour, sont saisis voleurs et braqueurs qui créent une vraie psychose chez les vendeurs. Et lorsque l'on interroge ceux qui occupent

ces abords des avenues et rues qui traversent de part en part les marchés, ils répondent qu'une autorisation leur a été accordée par les gestionnaires avec des prélèvements journaliers des taxes. À ce spectacle s'ajoute le bruit important orchestré par de nombreux jeunes avec des cassettes CD et autres types d'appareils phonographiques aux abords des rues et avenues du grand-marché, qui augmentent à leur guise le volume des appareils créant ainsi un tohu-bohu et entraînant un fort désagrément chez les acheteurs, les passants et les vendeurs eux-mêmes. Il semblerait qu'une conjonction de facteurs soit à la base de ce phénomène, qui a du mal à prendre fin dans les marchés de Pointe-Noire, surtout au

grand-marché. En effet, il y a une constellation d'acteurs qui entrent en jeu avec des logiques et des intérêts tantôt divergents, tantôt convergents. Les différents protagonistes s'accusent mutuellement et se rejettent réciproquement la responsabilité. Ce qui est sûr, à en croire les dires de bon nombre, ce phénomène est devenu une source de revenus pour certains.

Où vont ces taxes perçues à ceux ou celles qui n'ont pas d'étalages et vendent sur les chaussées et aux abords des avenues dans les marchés de la ville océane ? Si cet argent était injecté dans l'assainissement véritable des marchés, ils ne seraient pas dans ces états d'insalubrité criante.

F.A.



## CHAN 2014

## L'espoir de qualification encore permis pour les Diables rouges

L'Éthiopie étant éliminée par les Diables rouges, les deux places qualificatives pour les quarts de finale du groupe se disputeront entre la Libye (4 points+2), le Ghana (4 points+1) et le Congo (3 points).

Congo-Libye et Ghana-Éthiopie constituent le menu de la dernière journée du groupe C. Ce qui est sûr, une équipe parmi les trois quittera le soir du mardi 21 janvier la compétition avec de grands regrets. « Ou ça passe ou ça casse. » Le destin des Diables rouges se trouve entre ces deux mots. Les Congolais livreront le match de leur vie devant la redoutable équipe de la Libye qui n'a rien lâché depuis le début de la compétition. Le hasard du calendrier a voulu que la qualification pour le second tour passe par cette équipe considérée comme l'une des meilleures de la compétition et qui a fait une très belle deuxième mi-temps face au Ghana.

Pour y arriver, il faudra aux Congolais de s'imposer à tout prix. Car mathématiquement les statistiques ne leur sont pas favorables. Les Congolais pourraient regretter la défaite du premier match, où ils ne parvenaient pas à s'imposer devant la Libye. Le match nul n'arrangerait pas les choses même si l'Éthiopie déjà éliminée créait la surprise devant le Ghana. Cela pèserait toujours en faveur des Blacks non seulement en raison de son goal average mais aussi en faveur de sa victoire en confrontation directe face aux Diables rouges. Le staff



Les Diables rouges

technique étant averti sera dans l'obligation d'aligner contre la Libye une équipe très conquérante, tant sur le plan défensif que sur le plan offensif. Car au cours de ses deux dernières sorties, l'équipe congolaise n'a pas seulement montré de mauvaises choses, mais aussi de bonnes qui peuvent garantir leur avenir.

#### Le Congo réussit le premier challenge contre l'Éthiopie

Après la défaite concédée contre le Ghana, les Diables rouges se trouvaient dans la même situation s'ils voulaient poursuivre la compétition. Ils apprenaient la bonne nouvelle avant d'entrer sur la pelouse. Le nul d'un but partout concédé par le Ghana face à la Libye a de quoi booster la détermination des joueurs. Mais battre l'Éthiopie qui se satisfaisait aussi de cette nouvelle était une mission difficile à remplir. Les Diables rouges ont relevé ce défi puisqu'ils

se sont imposés le 17 janvier face à leurs adversaires sur un score étriqué 1-0, mais précieux pour la suite de la compétition. Ils réduisent l'écart qui les séparait des leaders d'un point seulement. Et ce sur une passe d'Hardy Binguila, que Rudy Guelord Bhebey-Ndey, d'un contrôle orienté de la poitrine puis la frappe enchaînée du plat du pied a battu à la 74<sup>e</sup> minute le gardien éthiopien. Il permet aux Diables rouges d'ouvrir à la fois leur compteur à but et à points. « C'est une victoire importante. Car elle va contribuer à renforcer le mental de l'équipe et la confiance en ses moyens. Mais cette victoire ne vaut pas la qualification. Il faudra impérativement battre la Libye, lors du dernier match, ce qui n'est pas simple », a déclaré Sébastien Migné après la victoire contre l'Éthiopie. « Pour le moment, nous conservons la tête du groupe. Cela nous ouvre des perspectives

favorables pour la suite du tournoi, mais je me méfie du Congo », indiquait Javier Clément l'entraîneur des Libyens avant la victoire des Congolais sur les Éthiopiens. Les Diables rouges auraient fait le break dans les ultimes minutes du temps réglementaire, si Hardy Binguila, élu l'homme du match par la Confédération africaine de football, n'avait pas manqué son face à face avec le portier des Antilopes. Ils ont aussi joué à la malchance, d'autant plus que Bersyl Obassi et Hardy Binguila ont respectivement vu leurs tentatives repoussées respectivement par le poteau et la barre transversale. Mais derrière ce but de la victoire et ces belles situations, les Diables rouges étaient sérieusement ballotés par les Antilopes. Les Éthiopiens se sont procuré les meilleures occasions du match. Ils n'ont pas pu ouvrir le score dans la plupart des cas à cause d'un exploit personnel du gardien congolais Gildas Mouyabi.

« À la mi-temps, j'ai dit à mes joueurs, même si nous avions eu trois belles occasions, de mener au score. Nous avons été chanceux de n'en être qu'à 0-0. Nous n'avons pas bien joué la phase initiale et j'ai procédé aux changements tactiques indispensables. Nous avons alors stopper les montées incessantes des Éthiopiens dans leur moitié du terrain. Nous sommes allés les prendre chez eux en pressant sur leur défense », a commenté Sébastien Migné sur le site de la CAF. « C'est une fin bien malheureuse alors que nous avons mieux joué que lors de notre première sortie face à la Libye. Je suis sous le coup d'une immense déception... Je veux croire que mes joueurs continuent d'apprendre et emmagasinent de l'expérience. Il faut conserver notre foi dans l'avenir. J'espère que nous quitterons la compétition sur une bonne note contre le Ghana. Nous étions venus ici pour bien faire, mais c'est raté », a regretté Sewnet Bishaw, l'entraîneur de l'Éthiopie toujours sur le site de la CAF. Atteindre les quarts de finale sera le premier meilleur cadeau que cette équipe des Diables rouges en pleine construction offrira au peuple congolais après beaucoup d'absence en compétition internationale de haut niveau. Congolais et Libyens ont 50% de chance et la victoire reviendra à l'équipe la plus engagée.

## RÉFLEXION

## Communauté internationale : l'Afrique au cœur des débats

Même si le Proche et le Moyen-Orient font toujours l'objet de spéculations, de controverses, de querelles insolubles et restent, en apparence, sur le devant de la scène internationale, le curseur de l'attention mondiale se déplace lentement mais sûrement vers l'Afrique en général, l'Afrique subsaharienne en particulier. Alors que, jusqu'à une date récente, le continent était perçu comme hors du temps ou n'étant pas encore « entré dans l'histoire », comme l'avait imprudemment déclaré un certain Nicolas Sarkozy, chaque jour qui passe renforce en effet l'idée qu'il est et sera de plus en plus incontournable.

Il n'y a là rien de bien nouveau, dira-t-on, puisque des nations comme la Chine, longtemps considérées comme incapables d'émerger à brève échéance, se sont imposées en moins de deux décennies comme des puissances de premier plan, capables de tenir tête aux États-Unis, à la Russie, à l'Europe. Certes, mais ce qui est

nouveau dans le cas de l'Afrique, c'est que l'on change brutalement de vision en raison, d'une part, de l'importance de la communauté concernée – un quart de l'humanité dans moins d'un demi-siècle, selon les plus récentes évaluations démographiques – et de l'immensité des ressources naturelles que recèle le continent.

Pour résumer la situation de façon brutale, l'Afrique devient au fil des mois l'objet d'attentions, voire de convoitises de moins en moins discrètes. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les événements de toute nature qui s'y déroulent, l'intervention croissante de puissances extérieures au continent, l'afflux des investisseurs, ou de lire les rapports de plus en plus circonstanciés et optimistes que publient à son sujet les institutions spécialisées. Alors qu'il y a quelques années encore, seuls les « fonds voutours », qui spéculaient sur la dette des États pour s'enrichir, s'intéressaient à l'Afrique, ce sont désormais les banquiers, les indus-

triels, les commerçants du monde entier qui affluent vers le continent.

Si nous rappelons ici cette réalité dont seuls les Africains étaient jusqu'à présent conscients, c'est que dans les dix années à venir l'Afrique s'imposera comme le plus important marché de la planète. Quels que soient les obstacles qu'il lui faudra franchir, obstacles dont les guerres du Mali, de la Centrafrique, du Soudan, du Sud-Kivu donnent aujourd'hui la mesure, elle émergera dans tous les domaines. Et cela avec d'autant plus de force que ses innombrables diasporas disséminées à travers le monde commencent elles-mêmes à se mobiliser afin de tirer le meilleur parti de ce vaste mouvement, contribuant du même coup à son accélération.

Contrairement à une idée répandue dans la sphère internationale, ce ne sont pas les problèmes de gouvernance interne que l'Afrique doit résoudre en priorité dans le moment présent. Très rapidement, en effet, si

ce n'est pas déjà fait dans la plupart des pays, la pression sociale et économique née de l'émergence obligera ses dirigeants à faire de l'élévation du niveau de vie, de la protection de la santé, de la formation des hommes leurs priorités absolues. Beaucoup plus difficiles à résoudre, en revanche, seront les problèmes qui résultent de la faiblesse de la gouvernance internationale, dont l'Union africaine est le symbole, faiblesse qui empêche le continent de se faire entendre sur la scène internationale et le soumet du même coup au bon vouloir des puissants.

Pour dire les choses clairement, la tâche prioritaire à laquelle devraient s'attacher maintenant les hommes et les femmes qui ont une autorité réelle en Afrique serait d'obtenir enfin que les grandes puissances fassent à leur continent une place à la mesure de sa dimension présente et à venir dans les grandes institutions internationales.

Jean-Paul Pigasse